

Plus de 180 participants étrangers attendus à Alger :

P-04

L'Algérie choisie pour abriter les 7<sup>es</sup> Rencontres Afrique-Europe

Aéroport d'Alger

La transformation numérique en marche

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / Mercredi 24 septembre 2025 // N° 1168 // PRIX 20DA

Au Sommet de l'ONU sur la solution à deux États

## L'Algérie appelle à concrétiser le consensus

P-03



**A**hmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a réaffirmé lundi dernier la position inébranlable de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne lors de sa participation au sommet international de haut niveau consacré à la solution à deux États, l'un palestinien, l'autre israélien, qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York.

### Jeux de pouvoir au Maroc : Hammouchi contre Mansouri

P-02

Enseignement de la langue chinoise

Le premier institut Confucius ouvert à Alger

P-05



Renforcement de la coopération militaire algéro-russe

Saïd Chanegriha reçoit Dimitri Shugaev

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP et ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, a reçu hier à Alger Dimitri Shugaev, directeur du service fédéral russe pour la coopération militaire et technique. Les deux parties ont évoqué l'état de la coopération militaire algéro-russe et échangé leurs analyses sur les enjeux géopolitiques et sécuritaires d'intérêt commun.

P-04



À la demande de l'Algérie

# Le Conseil de sécurité examine la situation à Ghaza

À

la demande de l'Algérie et des États islamiques membres du Conseil, le Conseil de sécurité se réunit mardi pour examiner la situation à Gaza, au moment où une nouvelle dynamique diplomatique s'affirme avec la reconnaissance de l'État de Palestine par 145 pays sur les 193 membres de l'ONU.



La situation à Gaza sera passée en revue lors de la réunion du Conseil de sécurité mardi à la demande de l'Algérie et des États islamiques membres du Conseil. Cette réunion intervient, voire vient à point nommé, alors qu'une nouvelle dynamique diplomatique est enclenchée. Il s'agit de la reconnaissance dimanche dernier après le Portugal, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie

de l'État de Palestine. Plusieurs autres pays ont rejoint le mouvement lundi à l'exemple de la France, Andorre, la Belgique, le Luxembourg, Malte et Saint-Marin. Ce qui permet de porter désormais le nombre à 145 États, reconnaissant l'État de Palestine sur 193 États membres de l'ONU. Alors que cette reconnaissance a pour objectif primordial de mettre notamment la pression sur l'entité sioniste, la crainte

de représailles israéliennes n'est pas écartée par certains diplomates. D'ailleurs la réaction du Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu, ne s'est pas fait attendre, puisqu'il a répété dimanche qu'il n'y aurait pas d'État palestinien, voire il a menacé d'étendre la colonisation en Cisjordanie. Pis deux de ses ministres n'ont pas hésité à appeler à l'annexion de ce territoire palestinien occupé. Ces menaces dénotent particulièrement le peu de respect que vouent les dirigeants sionistes au droit international, auquel ils n'ont jamais accordé d'intérêt, et ne sont pas pour dissuader certains pays d'aller au bout de leur détermination à franchir ce pas qui, il n'y a pas si longtemps, semblait impossible à franchir. De ce fait, Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, insiste en référence à la guerre à Gaza et à l'annexion insidieuse de la Cisjordanie. « Nous ne devons pas nous sentir intimidés par le risque de représailles, parce que, quoi que nous fassions, ces actions vont continuer. » La reconnaissance de l'État palestinien par ces pays résulte de l'aboutissement d'un processus de plusieurs mois selon les observateurs. Lequel processus est favorisé par la prise de conscience suscitée par l'agression génocidaire menée par l'armée de l'occupant contre les Palestiniens. Pis, la certitude est désormais avérée quant aux visées de l'entité sioniste qui s'oppose à un cessez-le-feu à Ghaza ne relèvent plus du « droit de se défendre » mais tout simplement d'une stratégie d'un nettoyage ethnique mise en œuvre depuis octobre 2023. Alors que la reconnaissance est dénoncée par Washington, elle est saluée par le président palestinien. Ce dernier, qui y voit « un pas important et nécessaire vers la concrétisation d'une paix juste et durable », rappelle qu'il doit être suivi par des actes plus concrets, même si dans son sillage, la mission diplomatique palestinienne à Londres a pu hisser un drapeau et que l'autorité palestinienne peut établir une ambassade et nommer un ambassadeur au Royaume-Uni, et que des dizaines de mairies en France ont fait flotter le drapeau palestinien malgré l'opposition ferme du ministre de l'Intérieur. Tout effort diplomatique pour le soutien des droits des Palestiniens est le « bienvenu », cependant sans mesures concrètes, cette reconnaissance risque de « distraire de la réalité, qui est l'effacement accéléré de la vie des Palestiniens sur leur terre natale », selon Max Rodenbeck, de l'International Crisis Group. D'autant plus que la barre des 65 000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants, a été franchie.

Kader M.

Pour la dignité et la liberté

Des centaines de Rifains manifestent à Bruxelles

Des centaines de Rifains ont manifesté, samedi à Bruxelles, pour réaffirmer leur attachement à leur cause et rappeler que le combat pour la dignité et la liberté dépasse les frontières, selon un communiqué du Parti national rifain. Malgré des conditions météorologiques difficiles, « les fils du Rif sont sortis massivement à Bruxelles pour renouveler le serment envers leur cause et montrer que le combat pour la dignité et la liberté ne connaît pas de limites géographiques, mais habite les cœurs où qu'ils soient », indique le communiqué relayé par plusieurs médias. Le Parti souligne que « cette manifestation s'inscrit dans une série d'actions croissantes qui traduisent la détermination de la diaspora rifaine à maintenir la cause vivante dans la conscience collective ». Les mobilisations répétées montrent, ajoute le texte, que « les tentatives de répression et de poursuites n'ont pas affaibli la volonté, mais au contraire renforcé la voix rifaine et sa persistance à continuer ». « Malgré les pressions et les menaces, notamment après la reprise des mouvements de protestation dans le Rif et l'épisode des funérailles du père de Nasser Zefzafi, les Rifains restent attachés à leur droit d'expression et à leurs revendications pour la liberté, la fin des arrestations et la justice pour une région marginalisée », poursuit le communiqué. Les messages portés lors de cette mobilisation ont insisté sur le fait que la marche de Bruxelles « n'est pas un simple rassemblement, mais un signal clair que l'esprit de résistance est toujours vivant, que la voix rifaine ne peut être ni étouffée ni déformée. Elle exprime une volonté collective qui refuse le silence et affirme que la cause du Rif demeure présente, en Algérie comme à l'étranger, et qu'elle continuera de vibrer tant que des cœurs croient en la liberté et la dignité. » Le Parti rappelle enfin que les actions menées à l'extérieur ont toujours été « le premier souffle qui galvanise les Rifains et rallume l'étincelle du mouvement rifain qui ne s'éteint pas ».

Jeux de pouvoir au Maroc

## Hammouchi contre Mansouri

Ces derniers jours, les rumeurs se multiplient sur le transfert urgent du roi Mohammed VI à Paris pour des soins. Certaines sources parlent d'un état de santé critique, voire de mort clinique. Si cela se confirmait, le Maroc plongerait dans une période d'incertitude, marquée par une lutte de succession féroce et une guerre entre les deux principaux services de renseignement, la DGST et la DGSN dirigées par Abdelatif Hammouchi, et la DGED conduite par Yassine Mansouri. La campagne de désinformation et d'attaques menée récemment par la machine médiatique du Makhzen contre l'Algérie, son peuple et ses institutions, avait un objectif clair : détourner l'attention de l'opinion publique marocaine face à un vide de pouvoir imminent, à l'effondrement du pouvoir d'achat et aux échecs diplomatiques du royaume. L'échec le plus visible reste l'impasse sur la question du Sahara occidental, devenue existentielle pour Rabat, et le rejet populaire du rapprochement avec l'entité sioniste, perçu

comme une caution à l'extermination du peuple palestinien. Cette stratégie vise aussi à détourner l'attention de l'opinion française, confrontée à une crise politique majeure après la chute du gouvernement Bayrou et la nomination de Sébastien Lecornu, ainsi qu'à l'échec de la diplomatie de Paris en Afrique et dans la guerre en Ukraine. Les relais du nouveau colonialisme médiatique, comme Mohamed Sifaoui, proche du CRIF et des lobbys sionistes, ont été mobilisés pour cibler l'Algérie. Au Maroc, la désinformation sert surtout à contenir l'appel à des manifestations prévues les 27 et 28 septembre, appel largement relayé sur les réseaux sociaux. Ces mobilisations, annoncées dans toutes les grandes villes, menacent de prendre une ampleur considérable. Les organisateurs ont mis en garde contre une répression brutale des forces de sécurité. Ces appels coïncident avec la réapparition remarquée de la princesse Lalla Salma à Fès. Écartée de la scène publique depuis 2018

après son divorce d'avec Mohammed VI, elle a repris ses activités dans la société civile. Ce retour est interprété comme une préparation à l'accession de son fils, le prince héritier Hassan III, au trône. Parallèlement, le prince Moulay Rachid s'est rendu à Doha pour participer au sommet arabe islamique, à l'origine prévu pour être représenté par Nasser Bourita. Il aurait profité de ce déplacement pour plaider sa cause auprès des monarchies du Golfe, cherchant des garanties de protection au cas où son neveu Hassan deviendrait roi. Dans cette lutte pour la succession, les rivalités entre Hammouchi et Mansouri s'intensifient. Des médias français d'extrême droite comme Omerta et Causeur ont relayé des fuites sur ce conflit. Hammouchi aurait même demandé à une artiste marocaine de diffuser un message évoquant des menaces contre sa famille, signe de fragilité inhabituelle pour l'homme fort de la répression. Car l'accession de Hassan III signifierait probablement sa

chute, comparable à celle d'Idriss Basri sous Hassan II. Des rumeurs circulent également sur des problèmes de santé du jeune héritier, évoquant un séjour à Paris avec sa mère pour des examens médicaux. Dans le même temps, des sources font état d'une démarche française visant à obtenir des garanties pour la sécurité des proches du roi. Mansouri, de son côté, a été convoqué par la justice néerlandaise dans une affaire de contacts avec un fonctionnaire marocain accusé d'espionnage. Son nom reste lié à l'affaire "Marocgate" qui avait éclaboussé le Parlement européen. Hammouchi, lui, demeure fragilisé par le scandale du logiciel espion israélien Pegasus, utilisé contre des opposants marocains, des responsables sahraouis, mais aussi contre Emmanuel Macron et Pedro Sánchez. Aujourd'hui, le chef du gouvernement espagnol paie le prix de sa condamnation de l'agression israélienne à Gaza, tandis que le Mossad continue de tirer profit de Hammouchi pour imposer ses choix au Maroc **Younes B.**

**L'EXPRESS**

Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

**Au Sommet de l'ONU sur la solution à deux États**

# L'Algérie appelle à concrétiser le consensus

**A**hmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a réaffirmé lundi dernier la position inébranlable de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne lors de sa participation au sommet international de haut niveau consacré à la solution à deux États, l'un palestinien, l'autre israélien, qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York.



■ Par Hakim H

Dans son discours, il a souligné que le consensus international autour de cette solution constituait le principal garant d'un règlement juste et définitif du conflit israélo-palestinien, un rempart face aux politiques expansionnistes de l'occupant et une réponse décisive à ses tentatives visant à imposer le « Grand Israël » et à empêcher la création d'un État palestinien. Il a appelé à agir concrètement pour concrétiser ce consensus en travaillant sur quatre niveaux fondamentaux. Le premier consiste à élargir la reconnaissance internationale de l'État de Palestine en tant que réalité irréversible et le deuxième à permettre à la Palestine d'obtenir le statut de membre à part entière des Nations unies, une revendication que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'a cessé de réitérer depuis la tribune de l'ONU. Attaf a ajouté que le troisième niveau consistait à contrer les plans de l'occupation israélienne sur les plans diploma-

tique, juridique, politique et économique afin de garantir l'arrêt de la politique d'annexion des terres et d'expulsion des Palestiniens de leur terre historique. Le quatrième et dernier niveau concerne la nécessité de resserrer les rangs palestiniens et d'unifier le discours, afin de redonner à la décision palestinienne son indépendance et à la voix palestinienne son écho régional et international. Il a conclu son discours en affirmant que l'Algérie resterait fidèle à ses principes historiques en défendant la juste cause palestinienne et en œuvrant avec la communauté internationale pour traduire le consensus en faveur d'une solution à deux États en mesures concrètes sur le terrain. C'est indéniable, ce sommet a marqué un tournant diplomatique. Durant celui-ci, la France a officiellement reconnu l'État de Palestine, suivie par la Belgique, Andorre, Malte, le Luxembourg, Monaco et Saint-Marin. La veille, le Royaume-Uni, le Canada, le Portugal et l'Australie avaient déjà annoncé leur reconnaissance de l'État de Palestine. Cette victoire de la Palestine dans les couloirs de l'ONU est entièrement redevable à

la résistance des Gazaouis. Sans cette résistance, qui dure maintenant depuis deux ans, avec son lot de martyrs, de destructions et de souffrances, la question palestinienne aurait, sans doute, été noyée dans la course à la normalisation qui s'est emparée des pays arabes depuis 2020. Pour rappel, la Palestine occupe un statut singulier aux Nations unies. Depuis 2012, elle est considérée comme un « État non membre observateur ». Son drapeau flotte devant le siège de l'organisation, mais il est distinct de ceux des membres à part entière. En 2024, l'Assemblée lui a accordé le droit de participer activement à l'ensemble de ses travaux, y compris à ceux qui ne sont pas directement liés au Moyen-Orient, sans pour autant lui accorder de droit de vote. Quatre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, à savoir la France, le Royaume-Uni, la Chine et la Russie, reconnaissent désormais la Palestine. Les États-Unis demeurent ainsi la seule puissance nucléaire au sein de l'organe onusien chargé des questions de sécurité collective à s'y opposer.

**80<sup>e</sup> session de l'AG de l'ONU  
Alger au rendez-vous des grands débats**

Ahmed Attaf a pris part, hier à New York, à la séance d'ouverture du débat général de la 80<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies. Placée sous le thème : « Mieux ensemble : plus de 80 ans au service de la paix, du développement et des droits humains », cette 80<sup>e</sup> session offre l'occasion aux chefs d'État et aux chefs de délégation d'aborder les grandes questions qui préoccupent la communauté internationale, face aux défis croissants liés à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'au développement économique durable dans le monde, précise le communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

R.N.

**La Déclaration de New York**

## Une feuille de route pour la paix et la solution à deux États

Réunie lundi soir à New York, la Conférence internationale sur la question palestinienne a abouti à l'adoption de la Déclaration de New York, considérée comme un tournant historique dans la quête de paix au Moyen-Orient. Présidée conjointement par l'Arabie saoudite et la France, la conférence a défini une feuille de route claire vers la solution à deux États, tout en appelant à un cessez-le-feu permanent dans la bande de Gaza. Adoptée à une écrasante majorité de 142 voix à l'Assemblée générale des Nations unies, la Déclaration affirme un engagement international ferme et irréversible en faveur d'un État palestinien indépendant, avec El Qods-Est pour capitale. Elle met également en avant la nécessité d'un accès humanitaire sans entrave, de la libération des otages et prisonniers, ainsi que du retrait total des forces sionistes de Gaza. La présidence de la Conférence a insisté sur l'urgence de passer des paroles aux actes et a salué le travail des 17 groupes de travail chargés de définir les mécanismes d'application de

la Déclaration. Elle a aussi encouragé les pays qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître officiellement l'État de Palestine, à l'instar de l'Australie, de la Belgique, du Canada, du Royaume-Uni, de la France et d'autres États européens qui ont franchi ce pas historique. Le président palestinien Mahmoud Abbas a exprimé sa profonde gratitude pour cette initiative, qu'il a qualifiée de « début de mesures irréversibles » pour mettre fin à la catastrophe humanitaire et à l'occupation. Dans son intervention, il a réaffirmé que l'État de Palestine est la seule entité légitime pour assumer la gouvernance et la sécurité à Gaza, en coordination avec le gouvernement de Cisjordanie et avec le soutien arabe et international. En pleine escalade militaire et alors que la tragédie humanitaire s'aggrave à Gaza, la Déclaration de New York apparaît comme une alternative réaliste et fondée sur des principes pour mettre fin au cycle des violences et ouvrir la voie à une paix durable dans la région. **Y. B.**

**ÉDITORIAL  
L'EXPRESS**

## Palestine, les grandes décisions

■ Merouane Korso

Alger vient une fois de plus de démasquer le mythe du grand Israël, une notion creuse qui impose que l'expansionnisme injustifié de l'entité sioniste à coups de bombes et de destructions massives doit être combattu par la communauté internationale avec la plus grande fermeté. C'est ce qu'a expliqué le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf lors de son intervention lundi à New York lors de la conférence sur la solution à deux États issue d'un consensus international authentique. Pour l'Algérie donc, ce consensus est le garant fondamental ouvrant la voie à un règlement rapide et permanent, juste et définitif de la question palestinienne. La reconnaissance, durant cette 80<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies, de l'État de Palestine par dix autres pays (ils sont 158 actuellement), dont la France et la Grande-Bretagne, deux membres permanents du Conseil de sécurité, est une éclatante victoire de tous ceux qui luttent, et pas seulement les Palestiniens, sous toutes leurs couleurs politiques et tendances militantes, contre les tenants du mythe du Grand Israël. L'Algérie, par la voie de son ministre des Affaires étrangères, a montré que cette notion héritée de la doctrine sioniste, qui n'a pas tellement de différence avec le nazisme, est le signe évident d'une déchéance internationale de la notion, réelle celle-là, des droits de l'homme, c'est-à-dire des droits des Palestiniens à vivre en paix et en sécurité sur leur terre, spoliée par des accords conçus et conclus sur leur dos au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, la reconnaissance de l'État de Palestine par la communauté internationale, au moment même où le peuple de Gaza subit les pires avanies d'un régime sioniste aux abois, facilite la voie vers la formation d'une solution viable de deux États, politiquement soutenue et encouragée. « Ce consensus international représente le garant fondamental d'un règlement juste, permanent et définitif du conflit israélo-palestinien, de même qu'il constitue un rempart solide contre les politiques expansionnistes d'Israël sous le couvert du mythe du Grand Israël. » Cette affirmation du chef de la diplomatie algérienne montre quant à elle la voie vers la mise en place par la communauté internationale de cette solution à la question palestinienne dans la dignité, même si l'entité sioniste a assez de capacités de nuisances pour saborder, comme il en a l'habitude, ce processus ambitieux. C'est ce qui a fait dire au ministre algérien que ce consensus international reste « la réponse la plus éloquent aux illusions de l'occupation israélienne et à sa prétention de détenir, seule, le pouvoir de s'opposer à l'établissement d'un État palestinien sur la terre de Palestine ». Pour l'Algérie, « le moment est venu d'engager une action concrète pour matérialiser et imposer ce consensus à plusieurs niveaux », dont celui, important, d'élargir la base de « la reconnaissance internationale officielle de l'État de Palestine en tant que réalité irréversible ». La reconnaissance de l'État de Palestine par 158 des 193 pays membres des Nations unies est en soi un pas de plus vers l'établissement de la solution à deux États, mais ce n'est pas une finalité car du chemin reste encore à faire pour parvenir vraiment à cet objectif soutenu et défendu par l'Algérie et la communauté internationale, au contraire de certains États réfractaires, voire opposés, à toute idée qu'Israël soit menacée dans ses fallacieux fondements politiques et idéologiques qui donnent la possibilité de la formation d'un État en Palestine, celui de l'Autorité palestinienne, c'est-à-dire une terre et une entité politique viables pour le peuple de Palestine. Tant que les États-Unis ne font aucun geste vers cette sortie de crise, et soutiennent les idées expansionnistes des sionistes, la solution à deux États restera semée d'embûches, bloquée. Jusqu'à quand ?

M. K.

Renforcement de la coopération militaire algéro-russe

# Saïd Chanegriha reçoit Dimitri Shugaev

**L**e général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP et ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, a reçu hier à Alger Dimitri Shugaev, directeur du service fédéral russe pour la coopération militaire et technique. Les deux parties ont évoqué l'état de la coopération militaire algéro-russe et échangé leurs analyses sur les enjeux géopolitiques et sécuritaires d'intérêt commun.



Le directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie, Shugaev Dimitri, a été reçu hier en audience au siège de l'état-major de l'ANP par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, dans le cadre des activités de coopération militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense cité par l'APS. Les deux parties ont évoqué, lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des généraux-majors et des généraux de l'état-major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale, aux côtés des membres de la délégation russe, l'état de la coopération militaire entre les deux pays et ont échangé analyses et points de vue sur les questions d'intérêt commun, ajoute le communiqué. «Il m'est agréable de vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à la dé-

légation qui vous accompagne, au siège de l'état-major de l'ANP, à l'occasion de cette visite, qui constitue une étape supplémentaire dans le processus de la consolidation des relations historiques entre nos deux pays de manière générale, et entre nos institutions militaires respectives en particulier», a affirmé le général d'Armée à l'occasion de l'allocution prononcée à l'entame de laquelle il a souhaité la bienvenue à la délégation hôte. Et de souligner : «En effet, les récentes visites de haut niveau ont permis d'insuffler une dynamique renouvelée dans le domaine de la coopération militaire, élargissant ainsi les perspectives de partenariat bilatéral.» Le général d'armée a également précisé que «l'Algérie cherche à établir des partenariats multiples et diversifiés avec les pays amis, et œuvre à développer des réseaux de relations fondés sur la recherche de solutions par le dialogue et la promotion des impératifs du développement durable».

Mettant en exergue la complexité du contexte géopolitique et la conjoncture régionale, le chef d'état-major de l'ANP a précisé : «Dans ce contexte géopolitique mondial complexe et la conjoncture régionale instable, l'Algérie, dans le cadre des principes de sa politique étrangère, fondée sur le plein respect du droit international et sur la recherche assidue de solutions pacifiques aux conflits, s'emploie à développer des partenariats multiples et diversifiés avec des pays amis. Elle s'attache également à développer des réseaux de relations réunissant la quête de solutions fondées sur le dialogue et la promotion des impératifs du développement durable, en vue de bâtir un avenir commun, reposant sur la solidarité et le respect de la souveraineté des États». Enfin, à l'occasion de cette rencontre, «les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques», conclut le communiqué du MDN, rapporté par l'APS. **Kader M.**

## Aéroport d'Alger

### La transformation numérique en marche

**L**a modernisation et la transformation numérique de l'aéroport international d'Alger ont constitué l'objet central d'une réunion tenue hier sous la présidence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, organisée en présence des cadres du département ministériel ainsi que des responsables des différents organismes intervenant au niveau de l'aéroport d'Alger, fait suite à une précédente réunion. Lors de celle-ci, le ministre avait instruit ses services de préparer un vidéo de simulation permettant d'illustrer avec précision le temps requis dans le parcours classique (entrée, enregistre-

ment, contrôle et embarquement) comparé au parcours dit intelligent, rapporte le communiqué. La projection de cette simulation a clairement mis en lumière les écarts notables entre les deux modèles, notamment en termes de rapidité, de fluidité et d'efficacité. Cette démonstration a confirmé, selon la même source, l'urgence pour l'aéroport d'Alger d'adopter sans délai des solutions numériques modernes afin de répondre à l'affluence croissante qu'il enregistre tout au long de l'année. Dans cette perspective, le ministre Sayoud a appelé à «remplacer le système de pointage actuellement en vigueur par des dispositifs numériques et intelligents, afin d'éviter les encombrements et d'assurer une meilleure fluidité des

mouvements». Par ailleurs, le ministre a insisté sur la nécessité d'accélérer le processus de modernisation de l'aéroport. Il a exhorté les responsables concernés à préparer un cahier des charges «débouchant sur un contrat efficace, garantissant rapidité d'exécution et transparence dans la mise en œuvre, tout en respectant scrupuleusement les lois, réglementations et normes internationales». Sayoud a également souligné l'importance de passer à une phase d'exécution plus dynamique, en mettant à profit les innovations techniques disponibles et les solutions numériques les plus avancées, afin de hisser l'aéroport international d'Alger au rang des grandes plateformes modernes. **R.N.**

### Plus de 180 participants étrangers attendus à Alger L'Algérie choisie pour abriter les 7<sup>es</sup> Rencontres Afrique-Europe

L'Algérie abritera, aujourd'hui et demain, les 7<sup>es</sup> Rencontres Afrique-Europe des huissiers de justice, un événement d'envergure internationale placé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ces rencontres sont organisées par la Chambre nationale des huissiers de justice (CNHJ), en partenariat avec le ministère de la Justice et en collaboration avec l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ), a précisé mardi un communiqué de la CNHJ. Cet événement constitue, selon la même source, «une étape stratégique vers le renforcement de la coopération juridique internationale», dans la mesure où il réunira «plus de 180 participants étrangers représentant 33 pays issus de divers continents, ainsi que plus de 700 participants algériens». La rencontre sera marquée par la participation de hautes personnalités du domaine, notamment le président de l'UIHJ, Marc Schmitz, la présidente de l'Union africaine des huissiers de justice et officiers judiciaires (UAHJ), Rosine Zongo, ainsi que le secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), Christophe Bernasconi. «En accueillant un tel événement, l'Algérie confirme sa place et sa visibilité sur la scène internationale», souligne le communiqué, en rappelant que l'organisation de cette rencontre a été attribuée à l'Algérie après une concurrence avec un autre pays, ce qui traduit une reconnaissance internationale de la compétence des institutions professionnelles nationales et de leur engagement à respecter les normes internationales. Les débats porteront essentiellement sur l'évolution du rôle de l'huissier de justice dans un contexte marqué par les mutations numériques et sociales. Les participants s'attarderont également sur la contribution de cette profession dans la médiation, la protection des droits et la garantie d'un service public moderne, efficient et accessible. Par ailleurs, l'accent sera mis sur la nécessité d'assurer une formation continue aux huissiers de justice et de renforcer leur capacité d'adaptation aux défis juridiques contemporains, conclut le communiqué. **Y. B.**

### L'Algérie bientôt membre de la Convention Apostille Christophe Bernasconi promet un dépôt rapide des instruments d'adhésion

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a reçu, hier, le secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH), Christophe Bernasconi, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, organisée à l'occasion de la participation du secrétaire général de la HCCH à la 7<sup>e</sup> rencontre Afrique-Europe des huissiers de justice prévue à Alger les 24 et 25 septembre, a permis d'examiner le processus d'adhésion de l'Algérie à la Convention supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers (Apostille), signée à La Haye le 5 octobre 1961. À cette occasion, le secrétaire d'État a précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures prises en exécution des instructions des hautes autorités, visant à faciliter les transactions transfrontalières des citoyens et à simplifier l'utilisation des documents publics en dehors du territoire national. De son côté, Christophe Bernasconi a salué le processus d'adhésion de l'Algérie à cette convention, considérée comme l'un des textes juridiques les plus importants adoptés dans le cadre de l'organisation internationale, ayant un impact positif et direct sur les procédures administratives des particuliers. À la suite de la publication du décret présidentiel y afférent, il a exprimé la disponibilité de son organisation à programmer le dépôt de l'instrument d'adhésion de l'Algérie dans les plus brefs délais, afin de permettre l'entrée en vigueur de la convention conformément aux délais prévus.

## Pharmaceutique

## L'OMS évaluera le système national de réglementation pharmaceutique en octobre prochain

« Durant la 3<sup>e</sup> semaine d'octobre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) procédera à l'évaluation du système de réglementation du secteur pharmaceutique algérien », a indiqué hier le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, à l'occasion de l'ouverture de la 3<sup>e</sup> édition d'Hospitalia Expo à Alger. L'Algérie souhaite décrocher le niveau de maturité 3 de l'OMS (ML3), qui lui permettra notamment d'enregistrer facilement ses médicaments dans les circuits d'exportation et d'exporter ses produits pharmaceutiques.



■ Par Par Meriem K.

L'Algérie souhaite atteindre le « niveau de maturité 3 » (ML3) dans le classement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui correspond à un système de réglementation « stable, fonctionnel et intégré ». Selon le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, une délégation de l'OMS procédera, lors de la 3<sup>e</sup> semaine d'octobre,

à l'évaluation du système de réglementation du secteur pharmaceutique algérien, a fait savoir le ministre lors d'un point de presse animé en marge de l'ouverture de la 3<sup>e</sup> édition d'Hospitalia Expo à l'hôtel Sheraton (Alger). Le ministre a exprimé son optimisme quant à l'obtention du niveau ML3. « Nous avançons à pas de géant. Et on va réussir avec brio », a-t-il déclaré. Le ML3 de l'OMS représente un système réglementaire garantissant une surveillance et

une assurance qualité efficaces. Son obtention renforcera la compétitivité des produits locaux sur les marchés internationaux et contribuera à la promotion de la production pharmaceutique génératrice de valeur ajoutée, tant au niveau local qu'à l'exportation. Ces dernières années, l'Algérie a franchi une étape majeure dans son ambition d'indépendance pharmaceutique. Le pays accélère le développement de son industrie pharmaceutique afin de renforcer la compétitivité de ses produits sur les marchés internationaux et de favoriser l'exportation des médicaments produits localement, d'autant que 80 % des besoins nationaux en médicaments sont couverts par la production locale. C'est dans cette perspective que l'Algérie vise le niveau de maturité 3 de l'OMS, dont l'absence freine encore le lancement des exportations de médicaments fabriqués localement. Le secteur pharmaceutique algérien bénéficie, en effet, d'un plan stratégique national axé sur le développement de la production locale, la valorisation des investissements et la conquête de nouveaux marchés à l'export. Ce plan comprend notamment la délivrance de licences d'exploitation de cinq ans aux entreprises pharmaceutiques conformes, la révision des procédures d'enregistrement des médicaments et des dispositifs médicaux, le développement des biosimilaires et des génériques, ainsi que la réduction des importations de dispositifs médicaux. Il y a lieu de préciser que la 3<sup>e</sup> édition d'Hospitalia Expo 2025 a ouvert ses portes hier au Sheraton Club des Pins (Alger). Cet événement incontournable pour les professionnels de la santé prend fin demain. Il réunit tous les acteurs du secteur afin de favoriser les synergies et d'offrir des solutions innovantes pour améliorer la qualité des soins, en tenant compte des spécificités et des besoins de la population algérienne. Le salon permettra également de stimuler les échanges de connaissances entre professionnels et de renforcer les liens entre les différents acteurs du secteur.

### Enseignement de la langue chinoise

#### Le premier institut Confucius ouvert à Alger

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Ba-

dari, a supervisé hier l'ouverture de l'institut Confucius pour l'enseignement de la langue chinoise. Le ministre de tutelle a présidé la cérémonie à l'auditorium Malik Bennabi de l'université d'Alger 2 Aboukacem Saâdallah en présence de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, du wali délégué de Bouzaréah, du président de l'Association d'amitié algéro-chinoise, du président de l'université du Nord-Ouest en

Chine, des autorités de sécurité et de la communauté universitaire.

L'institut constitue une pierre angulaire pour renforcer et promouvoir le transfert de connaissances, ainsi que les partenariats entre les universités algériennes et leurs homologues chinoises. Il servira également de lien pour favoriser les échanges culturels et renforcer l'amitié entre les étudiants et les enseignants.

### Accidents de la route

#### 28 morts et 1679 blessés en une semaine

Vingt-huit personnes sont décédées et 1679 autres ont été blessées dans 1331 accidents de la route, survenus durant la période du 14 au 20 septembre à travers le pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 2 morts et 141 blessés dans 148 accidents, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1496 interventions pour le sauvetage de 870 personnes d'une mort certaine, la prise en charge de 567 autres sur les lieux et l'évacuation de 57 vers les structures sanitaires locales, relève. Durant la même période, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1496 interventions pour le sauvetage de 870 personnes d'une mort certaine, déplorant toutefois le décès de 04 personnes par noyade en mer et de 02 décès par noyade dans les réserves d'eau, ajoute la même source. En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1667 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (186 incendies), Annaba (106) et Constantine (89). Le dispositif mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 127 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, dont 20 incendies de forêts, 9 incendies de maquis, 72 incendies de broussailles, 11 incendies d'arbres fruitiers, 4 incendies de bottes de foin et 11 incendies de palmeraies. À signaler que l'intervention rapide des moyens engagés a permis l'extinction de ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres espèces végétales. Pour ce qui est des opérations diverses, 5579 interventions ont été effectuées pour le sauvetage de 435 personnes en situation de danger et l'exécution de 4891 opérations d'assistance.

### Session ordinaire du mois de septembre

#### Hidaoui préside la réunion du bureau du CSJ

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé la réunion du bureau du Conseil supérieur de la jeunesse, dans sa session ordinaire du mois de septembre, consacrée à l'examen des préparatifs de la deuxième assemblée générale ordinaire (AGO) de l'année 2025, a indiqué hier un communiqué de la même instance. La réunion tenue lundi a été consacrée « à l'examen des préparatifs de la deuxième assemblée générale de l'année 2025, ainsi qu'à la présentation des rapports périodiques du premier semestre du mandat du bureau du CSJ, dans le cadre de l'évaluation continue du niveau de mise en œuvre des différents programmes et activités », précise la même source.

À ce titre, M. Hidaoui a souligné « la nécessité de se focaliser sur l'examen des résultats, des avis et des propositions liés aux questions de la jeunesse, en vue d'améliorer la performance et de garantir l'efficacité de l'action du conseil à l'avenir ».

### Certification de documents à l'étranger

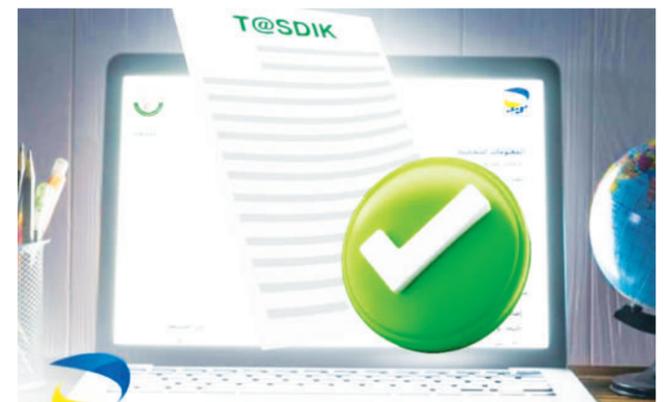
#### Algérie Poste lance le service T@sdik

L'entreprise Algérie Poste a expliqué, hier dans un communiqué, les étapes à suivre pour bénéficier de son nouveau service T@sdik, permettant aux citoyens de déposer leurs documents officiels destinés à être utilisés à l'étranger dans les bureaux de poste, afin qu'ils soient certifiés par le ministère des Affaires étrangères, sans qu'ils aient à se déplacer jusqu'à Alger.

« Les personnes souhaitant légaliser leurs documents officiels destinés à être utilisés à l'étranger via le service T@sdik doivent tout d'abord accéder au portail dédié à cette opération, accessible via le lien suivant : <https://tasdik.poste.dz>, puis renseigner le formulaire électronique et consulter les conditions générales », précise la même source.

Une fois l'inscription confirmée, il est nécessaire « d'imprimer deux exemplaires du bordereau de dépôt, le formulaire de dépôt ainsi que le reçu de réception, puis de déposer le dossier complet, accompagné des documents imprimés, au niveau de l'établissement postal choisi lors de l'inscription ». Algérie Poste a également précisé qu'un « timbre fiscal de 20 DA doit être joint à chaque document à légaliser ».

Algérie Poste a invité les personnes désirant avoir plus d'informations sur ce service à consulter le site du ministère des Affaires étrangères via le lien suivant : <https://www.mfa.gov.dz/ar/services-for-algerians/service-tdsik>, conclut la même source.



## SANTÉ PUBLIQUE

## LA LIGNE MINIÈRE EST Un tronçon stratégique livré avant fin 2025

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a assuré, lundi à Souk Ahras, que le tronçon Oued Kebrît-Dréa, en travaux dans le cadre du projet de dédoublement et de modernisation de la ligne minière Est, reliant Annaba à Bled El-Hadba (Tébessa) sur 422 km, au titre du mégaprojet de phosphate intégré, sera achevé avant fin décembre prochain. M. Djellaoui a souligné, dans une déclaration à la presse rapportée par l'APS, en marge de l'inspection du chantier de la nouvelle plateforme des faisceaux de voies de la commune de Ouilén, que le tronçon de cette ligne minière traversant la wilaya de Souk Ahras s'étend sur une distance de 30 km, entre la commune d'Oued Kebrît et celle de Dréa. Après avoir rappelé l'importance de cette ligne minière pour les exportations et le renforcement des capacités nationales de transport des minerais dans l'est du pays, le ministre a mis en avant « le rythme rapide des travaux de réalisation de cette ligne », ce qui permet d'envisager, selon lui, la réception du projet « avant les délais contractuels ». Le ministre a également inspecté les travaux de réalisation du projet de dédoublement de la route nationale (RN n°16), dans sa section reliant Souk Ahras à Mechroha sur 17 km. Un projet qui sera livré, selon les explications fournies à M. Djellaoui par les responsables concernés, « avant la fin du deuxième semestre de l'année 2026 ». Le ministre a particulièrement insisté auprès des entreprises de réalisation sur la « nécessité de renforcer les moyens sur ce chantier afin de livrer les travaux dans les délais impartis ». Lors de l'inspection des travaux de pose de la voie ferrée, dans la localité d'Oued Damous (commune d'Oued Kebrît), le ministre a rappelé que sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Souk Ahras fait partie d'un programme de visites de terrain qui inclut également les wilayas de Guelma, d'El Tarf et d'Annaba, l'objectif étant de faire le point sur les projets du secteur, de s'enquérir de leur avancement et de répondre aux préoccupations soulevées dans ces wilayas.

## Alger et Pékin réaffirment leur volonté de renforcer la coopération économique

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, lundi, l'ambassadeur chinois en Algérie, M. Dong Guangli, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, a porté sur « l'état des relations économiques et commerciales entre les deux pays et les perspectives de leur développement, à la lumière des liens historiques et des intérêts communs unissant l'Algérie et la Chine ». Les deux parties ont affirmé, à cette occasion, « leur volonté commune de renforcer la coopération bilatérale et d'œuvrer à encourager les initiatives susceptibles d'ouvrir de plus larges perspectives », ajoute le communiqué. L'ambassadeur chinois a félicité le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations pour le succès de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), organisée en Algérie, et pour la « bonne organisation et les recommandations pertinentes qui reflètent la dynamique de l'économie algérienne et son ouverture sur la coopération régionale et internationale », précise le document.

# L'Institut Pasteur renforce la lutte contre la tuberculose et la leishmaniose

*L'Institut Pasteur d'Algérie a lancé une session de formation destinée aux biologistes et laborantins de plusieurs wilayas pour améliorer le diagnostic de la tuberculose par microscopie et culture. En parallèle, un atelier international sur la cartographie et la modélisation des données a réuni des chercheurs africains et européens autour de la lutte contre la leishmaniose. Deux initiatives inscrites dans le cadre du renforcement des capacités nationales et de la coopération scientifique régionale.*

L'Institut Pasteur d'Algérie lance la session de formation au profit du personnel de laboratoire des SCTMR (Service de Contrôle de la Tuberculose et des Maladies Respiratoires), pour le diagnostic de la tuberculose par microscopie et par culture, qui se déroulera jusqu'au 24 septembre 2025. Cette formation, indique l'institut dans sa page officielle Facebook, assurée par le Laboratoire national de référence pour la tuberculose et la résistance aux antituberculeux de l'Institut Pasteur d'Algérie, est organisée dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de tuberculose, pour le renforcement des capacités des laboratoires. Elle regroupe des biologistes et laborantins de différentes wilayas du pays (Tamanrasset, Djelfa, Tizi-Ouzou, M'sila, Oum El Bouaghi, Bouira, Jijel, Tougourt, El Menea, El Tarf, Tebessa, Relizane et Oran) et comprendra un volet théorique et un volet pratique. La séance de lancement s'est tenue en présence du Directeur général de l'Institut, Pr Fawzi DERRAR, de la Directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Dr Samia HAMMADI, de la Chargée du pro-



gramme Tuberculose au ministère de la Santé, Dr BOUAZIZ Kahina ainsi que des responsables de la formation et des formateurs de l'Institut Pasteur d'Algérie, précise l'Institut Pasteur d'Algérie. Par ailleurs, du 14 au 18 septembre 2025, le Département de médecine préventive et d'analyses médicales de l'Institut Pasteur d'Algérie a organisé et accueilli le premier atelier de formation intitulé Mapping and Modeling Data - cartographie et modélisation des données portant sur l'utilisation des systèmes d'informa-

tion géographique (SIG), dans le cadre du projet africain Leishmaniasis Consortium (ALC). Organisé en mode hybride, cet atelier s'inscrit dans le cadre du sous-projet 6, consacré à l'étude des facteurs de risques, des déterminants socioculturels et économiques influençant la dynamique et la persistance de la transmission de la leishmaniose au sein des communautés. Cet événement a rassemblé 20 chercheurs provenant de plusieurs pays impliqués dans le consortium, dont l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le

Nigeria, l'Éthiopie et l'Espagne. Au terme de cet atelier, les participants sont en mesure d'élaborer des cartes de risque de transmission de la leishmaniose cutanée, intégrant les facteurs épidémiologiques, socio-économiques et culturels spécifiques à leurs pays respectifs. Ces cartes constitueront un outil d'aide à la prise de décision pour les autorités sanitaires, en leur permettant de cibler plus efficacement les zones à risque et d'optimiser les stratégies de lutte contre la leishmaniose.

Inès B.

## MARKABATI

## Une plateforme numérique pour accélérer le contrôle des véhicules importés

La plateforme numérique dédiée à la prise de rendez-vous pour le contrôle de conformité des véhicules importés, dont le lancement est prévu prochainement, permettra de réduire le délai de traitement des dossiers à 20 minutes par véhicule, a fait savoir une responsable au ministère des Hydrocarbures et des Mines. Dans une déclaration à l'APS, la directrice générale des mines au ministère, Mme Nadjiba Bourenane Fedal, a expliqué que les services du ministère œuvrent actuellement au développement de cette plateforme qui sera mise en service très prochainement. Elle permettra une meilleure programmation des dossiers et un allègement de la pression sur les centres de contrôle, en évitant les longues attentes. Cette plateforme, appelée Markabati (disponible sur le site markabati.dz), sera opérationnelle dans un premier temps au centre de contrôle de Caroubier (Alger), avant d'être progressivement généralisée aux autres centres de contrôle à travers les wilayas du pays. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, relatives à la numérisation des services publics et à l'amélioration de leur qualité, a relevé la responsable, soulignant que le ministère ne ménage aucun effort pour faciliter aux citoyens la procédure de conformité et améliorer le niveau des services. Ainsi, toute personne souhaitant bénéficier du contrôle de conformité par

un expert des mines, dans le cadre de la finalisation des procédures d'importation d'un véhicule acquis à l'étranger, pourra prendre un rendez-vous via la plateforme Markabati, en choisissant l'un des créneaux disponibles avant de recevoir une confirmation par e-mail mentionnant la date du rendez-vous, les documents requis et le code QR du dossier, ce qui apporte de la précision et de la transparence à l'opération, selon la directrice générale. Il est exigé que le titulaire du rendez-vous soit le véritable propriétaire du véhicule, l'accès étant autorisé uniquement aux véhicules disposant d'un rendez-vous électronique, à travers le scan du code QR, a encore précisé la responsable. La plateforme permettra, en outre, de suivre à distance le déroulement du contrôle de conformité et ses différentes étapes, en attendant la concrétisation de la deuxième phase du projet qui prévoit la numérisation de la délivrance du PV de conformité des véhicules importés, a-t-elle ajouté. En prévision du lancement de l'opération au centre de contrôle de Caroubier, il a été procédé, sur instructions du ministre des Hydrocarbures et des Mines, au renforcement de ce centre par cinq experts des mines détachés d'autres wilayas, afin de répondre à la forte demande sur ses services, explique Mme Bourenane Fedal. Grâce à ce renfort en ressources humaines, le centre sera en mesure de traiter 110 véhicules par jour, à raison de 20 minutes par véhicule, dans des condi-

tions optimales et transparentes, sans files d'attente ni intermédiaires, a-t-elle indiqué. Elle a également révélé que le ministère des Hydrocarbures et des Mines œuvre, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à élargir les prérogatives des experts dans les wilayas voisines d'Alger, telles que Boumerdès et Tipaza, afin de leur permettre de contrôler la conformité des véhicules immatriculés dans la capitale (16) et de répondre ainsi à la demande croissante. Le contrôle de conformité inclut tous types de véhicules importés : voitures de tourisme, véhicules utilitaires, bus, camions, tracteurs routiers et agricoles, camions avec remorque et motos. Le ministère prévoit, par ailleurs, la création d'un fichier national des importateurs de véhicules, incluant toutes les informations relatives aux personnes ayant bénéficié du contrôle de conformité. Il est également envisagé de créer de nouveaux centres de contrôle de conformité dans trois zones de la capitale (ouest, centre et est), afin d'alléger la pression sur le centre de Caroubier et d'améliorer les conditions d'accueil, selon la même responsable. Les experts des mines du centre de Caroubier ont contrôlé, depuis janvier 2025, la conformité de 17 000 véhicules importés, dont 5 800 voitures de moins de trois ans et 6 300 voitures neuves, selon les statistiques fournies par la responsable.

## COMMERCE NUMÉRIQUE

## Le e-commerce en Algérie pèse 1,9 milliard de dollars

La taille du e-commerce en Algérie est estimée à 1,9 milliard de dollars d'échanges. C'est ce qu'a révélé hier Djamel Toumiat, représentant du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), lors de son intervention à la radio Chaîne 3. « Avec ces chiffres, émanant d'une étude élaborée par la CNUCED, un organisme des Nations unies, du ministère du Commerce intérieur et d'autres institutions de l'État, l'Algérie se lance intensément dans le commerce électronique », a-t-il déclaré. À la base du rapport de cette étude (2010-2020), publié au mois d'août dernier, l'invité de l'émission L'Invité du jour de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, s'est dit optimiste quant à l'avenir de ce secteur en plein essor, notamment durant la période du Covid-19, pendant laquelle le e-commerce a connu un véritable décollage, avec l'émergence de start-up spécialisées dans la livraison express. Selon le représentant du GAAN, « on est actuellement à 200 000 e-commerçants actifs dans la livraison de produits et de services, cadrés par une loi promulguée en 2024 pour garantir une activité légale, préserver les intérêts des consommateurs en ligne et mettre un terme aux agissements frauduleux de certains ». « Une loi qui offre également des facilitations aux entreprises appelées à s'implanter à l'étranger pour développer le secteur à l'international », a-t-il indiqué. Dans une deuxième phase, poursuit l'orateur, l'objectif de la stratégie du gouvernement est d'ouvrir le secteur à l'exportation du produit national tout en se projetant sur la Zlecaf et l'Azal. Pour cela, le ministère de tutelle s'attelle à former une élite de compétences capables de s'imposer dans cette spécialité grâce à la prospection à travers le continent africain.

I.B.

## Saidal signe un accord avec le Nigeria pour 100 millions de dollars d'exportations pharmaceutiques

Le Groupe Saidal a accueilli une importante délégation nigériane à l'occasion de la signature d'un mémorandum d'entente destiné à consolider et développer la coopération pharmaceutique entre l'Algérie et le Nigeria. « La cérémonie, organisée au siège de la Direction générale du Groupe, s'est tenue en présence de Mme Nabila Benygzer, née Ouaret, Présidente-directrice générale du Groupe Saidal, de M. Kabiru Ahmed Argungu, Président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-nigériane (N-ACCI), de M. Abderrahmane Massaab, représentant et membre fondateur de la N-ACCI, ainsi que de plusieurs cadres dirigeants de Saidal », indique le Groupe Saidal dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Cet accord prévoit la dynamisation des exportations de produits pharmaceutiques du Groupe Saidal vers le marché nigérien pour une valeur estimée à 100 millions de dollars, ainsi que le transfert de savoir-faire et de technologies. À travers ce mémorandum, qui s'inscrit dans la continuité du Salon du commerce intra-africain (IATF), l'Algérie et le Nigeria réaffirment leur volonté commune de renforcer leur coopération bilatérale et de promouvoir les échanges économiques et industriels, avec une attention particulière portée au secteur pharmaceutique, stratégique pour les deux pays. Par ailleurs, le Groupe annonce que le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Dr Ouacim Kouidri, a tenu une réunion avec le staff dirigeant du Groupe Saidal, dirigé par sa Présidente-directrice générale, Mme Nabila Benygzer, née Ouaret. La séance de travail a été consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets en cours de réalisation. Mettant en avant la portée stratégique des projets lancés par Saidal et leur impact direct sur le développement de l'industrie pharmaceutique, le ministre a saisi cette occasion pour donner des orientations et des instructions fermes visant à accélérer la cadence des travaux, garantir la réception des projets dans les délais impartis et assurer l'atteinte des objectifs ainsi que la réalisation des projets avec la plus grande efficacité.

I.B.

## RÈGLEMENTATION PHARMACEUTIQUE

## L'ANPP rappelle aux fabricants l'obligation de finaliser l'homologation des dispositifs médicaux

*L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a appelé les établissements de fabrication et d'exploitation de dispositifs médicaux à lever intégralement les réserves émises dans le cadre de l'évaluation des dossiers. Elle insiste sur la nécessité de déposer, avant l'expiration des autorisations provisoires, les dossiers d'homologation pour tous les produits commercialisés.*

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques porte à la connaissance de l'ensemble des pharmaciens directeurs techniques des établissements pharmaceutiques de fabrication et d'exploitation des dispositifs médicaux que certaines réserves leur ont été notifiées, et ce, dans le cadre du traitement des dossiers soumis à l'homologation. "Dans le cadre du traitement des dossiers soumis à l'homologation et après évaluation, certaines réserves vous sont notifiées. Il est porté à votre connaissance que la levée de ces dernières ne peut en aucun cas être partielle", indique l'Agence dans une note publiée sur sa page officielle Facebook. Pour cela, ajoute l'Agence, les pharmaciens directeurs techniques doivent soumettre une réponse complète et consolidée traitant l'intégralité des réserves notifiées. "Cette mesure vise à garantir la cohérence, la qualité et l'efficacité du processus d'homologation des dispositifs médicaux", précise l'Agence. Dans une autre note, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques tient à rappeler aux établissements pharmaceutiques de fabrication et d'exploitation des dispositifs médicaux qu'il est impératif de finaliser les procédures d'homologation pour l'ensemble des dispositifs médicaux commercialisés n'ayant pas encore obtenu une décision d'homologation délivrée par l'Agence, par le dépôt de leurs dossiers d'homologation, et ce, avant l'expiration de l'autorisation de commercialisation octroyée conformément aux dispositions de



l'arrêté du 21 chaâbane 1446 correspondant au 20 février 2025, autorisant la commercialisation des dispositifs médicaux. "Les établissements pharmaceutiques concernés doivent se conformer strictement à ces obligations réglementaires", précise l'Agence. Il faut savoir que la fabrication et l'exploitation des dispositifs médicaux sont réglementées par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), qui délivre les autorisations de commercialisation et d'homologation. Les exigences nationales incluent des procédures d'homologation, des contrôles de conformité et des restrictions à l'importation pour les produits couverts par la production nationale. Des entreprises locales comme MDM Sarl et

SADID sont actives dans la fabrication de dispositifs médicaux, et le marché est soutenu par des dispositifs de logistique spécialisée comme DHL. L'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) est l'organisme principal qui accorde les autorisations de commercialisation (provisoire ou définitive) pour les dispositifs médicaux en Algérie. Pour les dispositifs médicaux non encore homologués en Algérie, l'ANPP délivre une autorisation de commercialisation provisoire (ACP) d'un an après une expertise préalable. Une interdiction d'importation s'applique aux dispositifs médicaux dont les besoins sont couverts par la production nationale, favorisant ainsi les produits fabriqués localement. Les fabricants

sont responsables de démontrer la conformité de leurs dispositifs médicaux aux normes en vigueur. L'Algérie reste largement dépendante du marché international pour l'acquisition de matériels médicaux, ce qui souligne l'importance de soutenir la production locale. Les mesures prises pour encourager la production locale et faciliter la commercialisation de produits non homologués visent à réduire la tension sur l'approvisionnement en dispositifs médicaux. Les entreprises doivent s'assurer de la conformité de leurs produits aux normes internationales, même si les dispositifs sont fabriqués en Algérie.

Inès B.

## Les grandes banques financent deux fois plus les énergies fossiles que la transition

Les grandes banques mondiales ont accordé plus du double de financements aux énergies fossiles qu'aux énergies présentées comme « soutenables » entre 2021 et 2024, selon une étude publiée mardi par plusieurs ONG, dont Reclaim Finance, rapporte l'APS. L'analyse, menée aux côtés d'autres structures comme WWF, Urgewald et Rainforest Action Network, « montre que les 65 plus grandes banques (...) ne sont pas sur la bonne voie pour financer la transition énergétique », écrivent ses auteurs. À l'échelle mondiale,

les grands établissements bancaires (HSBC, JP Morgan, Santander...) ont accordé, sur la période, 1 368 milliards de dollars de financements aux énergies comme l'éolien ou le solaire, contre plus du double (3 285 milliards de dollars) aux énergies fossiles. Autrement formulé, pour un dollar consacré au financement des énergies fossiles, seulement 42 cents sont alloués à la transition énergétique. Ce ratio est loin d'être en phase avec les recommandations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), selon les ONG, ni

avec les ambitions de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à limiter le réchauffement climatique. L'étude retient le périmètre des énergies dites « soutenables », un terme plus restrictif que la catégorie des énergies renouvelables, selon Reclaim Finance, car excluant par exemple la bioénergie ou certains projets hydroélectriques. Cela peut expliquer des écarts avec les données publiées par les banques elles-mêmes, lorsqu'elles les communiquent.

# L'ESSBO lance une formation d'experts en biologie criminalistique

L'École Nationale Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran (ESSBO) inaugure dès cette rentrée universitaire la spécialité « Biologie Criminalistique », visant à former des experts capables d'analyser des preuves biologiques dans le cadre judiciaire et médico-légal.



L'ESSBO lance, dès cette rentrée universitaire, la spécialité « Biologie Criminalistique » pour former des experts du domaine judiciaire. L'École Nationale Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran (ESSBO) lance, dès cette rentrée universitaire, une nouvelle spécialité spécialisée en « Biologie Criminalistique », dans l'objectif de former des experts dans l'analyse biologique appliquée au domaine judiciaire et médico-légal, a appris l'APS

auprès de la direction de l'établissement. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'offre de formation et de la diversification des spécialités proposées par l'ESSBO, qui compte désormais 4 filières complémentaires: Biologie Moléculaire, Génie Enzymatique, Immunotechnologie et Biologie Criminalistique, a souligné la même direction. Cette nouvelle spécialité est une discipline émergente qui mobilise plusieurs branches des sciences biologiques, telles que la génétique,

la toxicologie ou encore la microbiologie, et offre une formation à la fois théorique et pratique, alignée sur les standards internationaux tout en tenant compte des spécificités du contexte algérien. Les diplômés en « Biologie Criminalistique » pourront intégrer des structures variées, allant des laboratoires de police scientifique aux institutions judiciaires, en passant par les secteurs de la santé publique et de la protection de l'environnement, a-t-on expliqué.

## 18<sup>e</sup> CONFÉRENCE DE L'ESPACE VÉTÉRINAIRE

### Renforcer la veille épidémiologique

La 18e Conférence de l'espace vétérinaire algérien se tiendra du 6 au 8 octobre sous le thème «La médecine vétérinaire moderne, entre pratique et technologie». La 18e édition de la Conférence de l'espace vétérinaire algérien se tiendra du 6 au 8 octobre prochain, à Oran, sous le thème «La médecine vétérinaire moderne, entre pratique et technologie», annoncent les organisateurs. L'événement, qui se déroulera dans la salle de conférences du complexe touristique «Les Andalouses», intervient dans un

contexte de progrès scientifiques et technologiques rapides dans le domaine vétérinaire. Il mettra en lumière l'importance de la formation continue du vétérinaire ainsi que l'intégration des techniques et innovations les plus récentes en matière de diagnostic et de traitement, tout en renforçant l'arsenal thérapeutique pour faire face aux défis de la santé animale, a souligné le président de l'Espace vétérinaire algérien, Bendena Saâda. Ce congrès, organisé en partenariat avec le Laboratoire de re-

cherche agricole et fonctions des écosystèmes (Université d'El-Tarf), le Centre de recherche scientifique sur l'environnement et le Centre de recherche en agriculture pastorale, devra accueillir environ 500 participants, dont des vétérinaires praticiens, des chercheurs, universitaires, des étudiants en fin de cycle des facultés vétérinaires, des représentants d'établissements publics spécialisés en agriculture et santé, des producteurs et des investisseurs du secteur animalier.

## BECHAR

### Lâcher de 300 canards colvert

Les services de la Conservation locale des forêts ont procédé au lâcher de 300 canards colvert au niveau du lac du barrage Djorf-Torba, dans le cadre d'une initiative visant à revitaliser l'avifaune aquatique de ce site. a-t-on appris, lundi, de cette instance. Cette opération a pour objectif de restaurer et de renforcer l'écosystème du lac, en particulier sa population aviaire aquatique, afin de favoriser le retour et le développement d'une biodiversité riche et variée, a-t-on précisé. La biodiversité de cette région a été considérablement menacée, suite à la chute notable du niveau des eaux du lac observée en

juillet 2022, a-t-on expliqué. Cette diminution a entraîné la disparition de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques qui avaient nidifié dans cette zone, en plus d'avoir provoqué la mort de plusieurs espèces de poissons d'eau douce, a-t-on ajouté. Ces pertes illustrent l'impact de cet événement sur l'écosystème local, d'où cette opération de lâcher des mêmes espèces d'oiseaux aquatiques, et ce, avec la coopération des secteurs de l'environnement, du tourisme, de la Gendarmerie nationale et du centre cynégétique de Reghaia, a-t-on indiqué. Cette infrastructure hydraulique, l'une des

plus grandes dans le pays, a été remplie à cent pour cent, en septembre 2024, atteignant un niveau record de remplissage dépassant les 247 millions de mètres cubes d'eau. Il est à rappeler que le barrage de « Djorf Torba », qui est en voie de classement sur la liste Ramsar des zones humides d'importance nationale et internationale, s'étend sur une superficie de 21.500 kilomètres carrés, dont 94 kilomètres carrés constituent le lac, qui est alimenté par les crues de l'Oued Guir, dont le barrage éponyme dispose d'une capacité de stockage de 365 millions de mètres cubes d'eau.

## UNIVERSITÉ DE BOUIRA

### De nouvelles infrastructures avant la fin de l'année

De nouvelles infrastructures seront réceptionnées à l'Université Akli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira avant la fin de l'année 2025, a annoncé lundi le recteur de l'université, Ali Larguet. « Nous comptons réceptionner plusieurs nouvelles infrastructures avant la fin de l'année, dont 2000 places pédagogiques et 15 laboratoires de recherche scientifique », a déclaré le recteur de l'université lors de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année universitaire (2025-2026), se félicitant par toutes les parties concernées, et qui ont permis à notre université de jouer un rôle prépondérant dans le développement socio-économique de la wilaya ». Une piscine semi-olympique et une salle omnisport, dont les travaux de réalisation sont toujours en cours, seront également réceptionnées avant la fin de l'année, a-t-il ajouté. L'UAMO compte actuellement plus de 21 500 étudiants, 834 enseignants et plus de 700 employés. La nouvelle rentrée universitaire à Bouira est marquée par l'ouverture d'une annexe

de l'Ecole normale supérieure (ENS), suite à une convention signée entre l'UAMO et la direction de l'Education nationale. L'annexe accueillera, dès ce mois de septembre, la première promotion d'étudiants, dans le but de renforcer le secteur de l'éducation nationale en enseignants. « Nous travaillons également pour l'ouverture d'une annexe de la Faculté de médecine d'Alger à l'université de Bouira, afin de répondre aux besoins du secteur de la santé et des populations de la wilaya en matière de prise en charge médicale », a fait savoir M. Larguet. Pour renforcer son rôle dans le développement économique local et national, l'université de Bouira s'est vue dotée de plusieurs autres structures dont un incubateur, dédié à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et porteurs de projets innovants, conformément à la politique de promotion des start-ups en Algérie. Un « data center » a également été inauguré au sein de l'Université Akli Mohand Oulhadj, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à moderniser et à numériser l'université.

## NÂAMA

### Réhabilitation des palmieraies de Moghrar

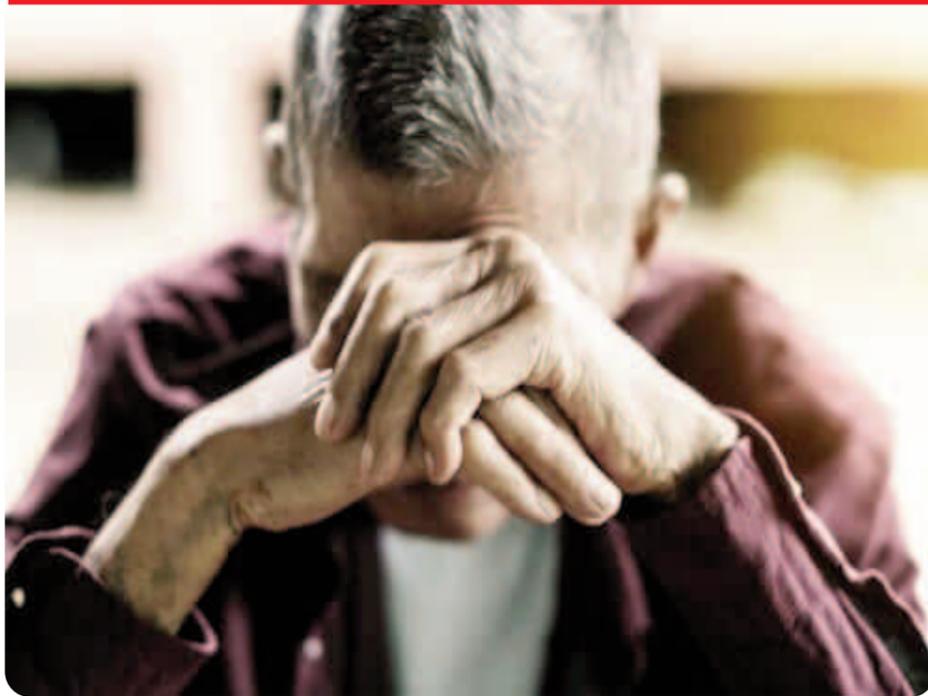
Une opération de réhabilitation des palmeraies des zones de « Moghrar » et de « Kalâat Cheikh Bouâmama », dans la commune de Moghrar, au sud de la wilaya de Nâama, sera lancée, prochainement, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des Services agricoles de la wilaya. Cette opération vise à renforcer les ressources d'irrigation agricole, à restaurer les seguias et les canaux du système d'irrigation traditionnel « foggara », utilisés pour la distribution de l'eau dans les vergers des agriculteurs, ainsi qu'à éliminer les séquelles des récentes perturbations climatiques, du sable et du limon, et à nettoyer les deux oasis, qui s'étendent sur une superficie d'environ 40 hectares et produisent plusieurs variétés de dattes, dont « El-Feggous », « Aghras » et « Lahmira », entre autres, ont précisé les mêmes services. Le projet comprend, outre les travaux de nettoyage et

de désensablement des deux oasis, la restauration et le renouvellement des parties endommagées du réseau d'irrigation, ainsi que l'appui aux agriculteurs de ces zones par l'octroi gratuit de 1.500 boutures de palmiers, dans le cadre des efforts visant à préserver la vocation agricole de cet espace et à assurer sa durabilité, compte tenu de l'importance de l'oasis sur les plans écologique et économique, a fait savoir la même source. Le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Nâama recense environ 70 agriculteurs bénéficiant de superficies variables à travers les oasis de la commune de Moghrar. L'état des palmiers y a été affecté, ces dernières années, par des facteurs liés à la sécheresse et au vieillissement (sénescence) d'un grand nombre d'entre eux, ayant nécessité la mise en place de mécanismes assurant leur renouvellement et leur réhabilitation.

**La maladie d'Alzheimer ne se limite pas à la perte de mémoire, mais touche aussi profondément les rythmes biologiques, les émotions et la qualité de vie. Elle se manifeste aussi par un symptôme peu connu, appelé le « syndrome du coucher de soleil », qui impacte les patients atteints touchant près d'un patient sur cinq.**

ALZHEIMER

## Le symptôme méconnu du syndrome du « coucher de soleil »



Le syndrome du crépuscule, également appelé syndrome du coucher du soleil, est un phénomène qui touche certains patients souffrant d'Alzheimer ou d'autres maladies neurocognitives. Les scientifiques alertent sur ce phénomène peu connu qui touche un malade sur cinq et provoque des troubles de mémoire mais aussi de la pensée ainsi que du comportement, entraînant des troubles dans la santé mentale des patients. « À mesure que le soleil décline, certaines personnes atteintes de démence peuvent voir apparaître des épisodes de confusion, de désorientation et d'agitation » soulignent les experts qui précisent que « les symptômes n'apparaissent pas brusquement mais d'une manière progressive ». Ainsi, expliquent les scientifiques dans un article publié dans Top santé, « le syndrome peut se manifester à n'importe quel stade de la maladie, même si la Société Alzheimer du Canada précise qu'il est le plus souvent observé dans les phases intermédiaires. Selon la neuropsychologue April Krowel, « les symptômes peuvent durer de quelques minutes à plusieurs heures, parfois même toute la nuit. La personne concernée n'en a généralement pas conscience, ce sont ses proches qui observent ce changement soudain d'état mental », ajoute encore cette même source. Les chercheurs n'ont pas identifié de cause bien définie mais évoquent l'hypothèse « d'un lien avec le dérèglement du rythme circadien, cette « horloge interne » qui règle l'alternance veille-sommeil ». « Chez les personnes atteintes de démence, cette régulation est altérée, ce

qui pourrait expliquer l'agitation en fin de journée ou les troubles du sommeil associés. D'autres facteurs peuvent accentuer le phénomène, comme la fatigue accumulée dans la journée, les douleurs, la faim, l'anxiété, la dépression, les effets secondaires de certains médicaments, mais aussi une exposition insuffisante à la lumière naturelle ou encore des troubles sensoriels, comme une baisse de l'audition ou de la vision. Un environnement trop bruyant ou un changement soudain de routine peuvent également déstabiliser la personne ». Dans la majorité des cas, la personne montre une désorientation spatiale et temporelle, de quoi entraîner souvent de l'anxiété, qui se traduit par de l'agitation, de l'irritabilité, voire des comportements agressifs. Des troubles du sommeil s'y ajoutent, la personne pouvant se lever, déambuler, se balancer sur sa chaise ou inverser com-

plètement le rythme jour/nuit. Face à ce symptôme, l'accompagnement essentiellement et la vigilance pour répondre aux besoins fondamentaux de la personne. De même, la lumière naturelle joue un rôle clé, en favorisant l'exposition au soleil en journée de quoi réguler le rythme circadien et de préparer le corps au repos le soir. Au moment du coucher, un éclairage doux et adapté dans la chambre réduit le risque de désorientation. Les scientifiques expliquent que « même si le syndrome du coucher de soleil reste méconnu, mieux le comprendre permet de le repérer plus rapidement et d'apporter un soutien adapté. Ce phénomène rappelle que la démence ne se limite pas à la perte de mémoire, mais touche aussi profondément les rythmes biologiques, les émotions et la qualité de vie, tant de la personne malade que de son entourage ».

A.B.

ALZHEIMER

### Des activités atténuent les symptômes

Voici comment ce type d'activité pourrait préserver la mémoire des personnes à risque d'Alzheimer, selon des chercheurs. Il s'agit d'une pathologie neurodégénérative qui affecte la mémoire, le langage, le raisonnement, ou encore l'apprentissage. Oublis, perte d'autonomie, changements d'humeur, ou encore différences de personnalité... La maladie d'Alzheimer a de multiples conséquences handicapantes sur le quotidien des personnes qui en souffrent. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), différents travaux ont démontré que certains comportements sont susceptibles de réduire le risque de déclin cognitif, comme le fait de pratiquer une activité physique, de ne pas fumer, de ne pas avoir un usage nocif de l'alcool, de contrôler son poids, de consommer des aliments sains ou encore de maintenir une tension artérielle, une glycémie, et un taux de cholestérol adéquats. Dans une étude publiée le 19 septembre 2025 dans la revue iScience, des chercheurs ont davantage exploré la manière dont un mode de vie stimulant peut retarder le déclin cognitif. En effet, des travaux antérieurs ont démontré que certaines activités sociales, sensorielles et intellectuelles pouvaient ralentir l'apparition des symptômes d'Alzheimer, grâce à la constitution d'une "réserve cognitive". Les scientifiques se sont donc penchés sur les mécanismes neurobiologiques de ce phénomène, chez la souris prédisposée à la maladie d'Alzheimer.

À BEJAÏA

### Plus de 200 participants attendus à la fête de la figue

Plus de 200 participants sont attendus à la 7e édition de la Fête de la figue et des produits de terroir qui se tiendra du 25 au 27 septembre dans le village de Tala Moumène relevant de la commune de Beni Djellil à Bejaïa, à-on avis, dimanche, auprès des organisateurs. Le village de Tala Moumène (50 km au sud-ouest de la wilaya de Bejaïa) accueillera à cette nouvelle édition, des agriculteurs et des artisans de plusieurs communes de Bejaïa et d'autres wilayas, dont Sétif et Tizi Ouzou, qui vont exposer leurs produits, principalement différentes variétés de la figue fraîche, outre quelques produits agricoles du terroir, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire (APC) de Beni Djellil, Abdelghani Ouali. L'édile de Beni Djellil a fait savoir que le but de l'organisation de cette manifestation était de perpétuer ce rendez-vous qui permet aux producteurs d'exposer et de faire la promotion de leurs produits du terroir, mais aussi de faire connaître la région aux visiteurs qui s'y rendent durant le week-end prochain. « Cette Fête se veut, à la fois, une occasion pour mettre en valeur le produit de la figue et une opportunité pour les agriculteurs et les artisans de pouvoir vendre leur récolte », a indiqué M. Ouali. A l'occasion, des conférences thématiques seront animées par des universitaires et experts en marge de la Fête de la figue, a-t-il souligné. La Fête de la figue de Beni Djellil est organisée par l'APC de Beni Djellil, en collaboration avec la chambre de l'agriculture de la wilaya et la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

## CHLEF : l'Ecole pionnière des enfants handicapés auditifs

L'Ecole pour enfants handicapés auditifs (EEHA) de Chettia, Nord de Chlef, tient particulièrement compte des spécificités des sourds-muets en leur offrant, grâce aux moyens matériels et humains mobilisés, une opportunité d'intégration progressive sur les plans académique et social. Depuis son entrée en activité en 2009, les responsables de cet établissement éducatif et de solidarité s'emploient, selon leurs déclarations à l'APS, à offrir une expérience pionnière dans la prise en charge de cette catégorie, à travers un cadre d'enseignement associant formation spécialisée et accompagnement psychologique, en plus de sorties pédagogiques vers divers sites et institutions de différentes wilayas du pays. S'appuyant sur la langue des signes comme principal outil de communication et sur des classes équipées de supports pédagogiques adaptés, notamment des dispositifs audiovisuels, l'équipe éducative et administrative

œuvre à développer, dans un premier temps, les capacités de communication des élèves, avant de leur dispenser des cursus scolaires conformes aux programmes du ministère de l'Éducation nationale. Une démarche qui permet d'assurer une complémentarité entre l'aspect pédagogique et thérapeutique et ouvre la voie à leur intégration dans les écoles ordinaires, et dans la société en général. Doté d'une capacité théorique de 80 places pédagogiques réparties entre les cycles primaire et moyen, l'établissement accueille des élèves sourds-muets des wilayas de Chlef et d'Ain Defla. Leur encadrement est assuré par une équipe d'enseignants spécialisés, d'éducateurs ainsi que de spécialistes en orthophonie pour le cycle préscolaire (préparatoire). Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la Journée internationale des langues des signes (23 septembre), le directeur de l'EEHA de Chettia, Kheireddine Amra-

ne, a indiqué que son établissement s'efforce de "veiller à une prise en charge optimale des sourds-muets, à travers la mise à disposition de toutes les facilités permettant leur intégration et leur soutien par des moyens pédagogiques adaptés ainsi que des cartables scolaires". Selon le responsable, l'école dispose de deux dortoirs et d'un réfectoire, permettant l'accueil et la prise en charge des élèves (filles et garçons) de l'extérieur de la wilaya et des zones reculées de Chlef en régime Internat, tandis que le régime de demi-pensionnat permet la prise en charge des élèves résidant dans des zones proches de l'établissement. Pour sa part, le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Kamel Ben Redjem, a souligné que l'EEHA de Chettia "compte d'importants moyens matériels et humains, reflétant les efforts des autorités centrales et locales visant à permettre à la catégorie des sourds-muets d'avoir accès à

l'éducation et à la communication, tout en consacrant le principe de l'égalité des chances et en favorisant l'inclusion sociale des personnes à besoins spécifiques en général". Le même responsable a fait part de l'ouverture d'une classe spéciale de l'enseignement secondaire dans la commune de Chlef depuis l'année scolaire écoulée, avec un encadrement assuré par des enseignants diplômés de l'Ecole nationale supérieure des enseignants des sourds-muets, dans le cadre de "la promotion de l'éducation de cette catégorie et de l'accompagnement de son parcours scolaire dans des conditions pédagogiques adaptées au type de handicap dont elle souffre". A noter que le secteur de l'action sociale et de la solidarité de Chlef compte sept (7) établissements d'enseignement spécialisé accueillant plus de 1.000 élèves à besoins spécifiques, dont deux (2) écoles destinées aux enfants handicapés auditifs, dans les communes de Chlef et Chettia.

MALAWI

# Des milliers de manifestants contre les résultats partiels

Ces derniers jours, certains cadres du parti ont appelé leurs partisans à rejeter les résultats, estimant que le scrutin avait été entaché de fraudes. Jessie Kabwila, secrétaire générale du MCP, a déclaré aux médias que son parti n'était pas prêt à accepter ces résultats en raison des « irrégularités massives ».



Des milliers de partisans du président sortant du Malawi, Lazarus Chakwera, ont investi les rues de la capitale Lilongwe pour protester contre les premiers résultats électoraux, qui placent l'ancien président Arthur Peter Mutharika en tête des élections générales de mardi dernier. Lundi, des partisans du Parti du Congrès du Malawi (MCP), vêtus aux couleurs du parti, ont envahi les rues de la capitale pour dénoncer ces résultats et critiquer Annabel Mtalimanja, présidente de la Commission électorale du Malawi. Plusieurs rues de la ville ont été bloquées par ces

manifestants en colère, qui ont promis de continuer à protester « jusqu'à ce que justice soit faite ». Ces derniers jours, certains cadres du parti ont appelé leurs partisans à rejeter les résultats, estimant

que le scrutin avait été entaché de fraudes. Jessie Kabwila, secrétaire générale du MCP, a déclaré aux médias que son parti n'était pas prêt à accepter ces résultats en raison des « irrégularités mas-

sives ». « Nous ne sommes pas prêts à abandonner notre lutte pour exiger justice sur les résultats du scrutin. Nous voulons nous assurer que le vainqueur soit déclaré sur le mérite », a-t-elle ajouté. Mardi, sept millions de Malawites éligibles ont voté pour élire un nouveau président, des membres du Parlement et des conseillers municipaux pour un mandat de cinq ans. Chakwera, candidat à sa réélection, et l'ancien président Arthur Peter Mutharika, du Parti démocratique progressiste, étaient les principaux favoris de ce scrutin très disputé. L'organisme électoral doit annoncer les résultats au plus tard mercredi, comme le prévoit la constitution, alors que la pression s'intensifie pour leur publication. Le président de la commission électorale a appelé au calme et a mis en garde les partisans des partis contre toute incitation à la violence et « l'exercice d'une pression indue ». Quatre des 17 candidats à la présidentielle ont déjà reconnu leur défaite, tandis que les résultats partiels continuent d'arriver progressivement.

TURQUIE

## Annulation des droits de douane sur les produits américains

La Turquie a annoncé lundi la suppression des droits de douane supplémentaires qu'elle avait imposés en 2018 sur certaines importations de produits américains. La décision turque est intervenue avant la visite du président Recep Tayyip Erdoğan aux États-Unis, ce qui témoigne d'une amélioration des relations entre les deux pays. Le président turc devrait rencontrer son homologue américain, Donald Trump, à la Maison-Blanche jeudi pour conclure des accords commerciaux et militaires lors de cette visite. Le Journal officiel turc a annoncé la suppression des droits de douane supplémentaires qui avaient été appliqués à des produits tels que les voitures particulières, les fruits, le riz, le tabac, certaines boissons alcoolisées, certains types de combustibles solides et certains produits chimiques. En août dernier, Donald Trump avait imposé des droits de douane de 15 % sur les importations en provenance de Turquie, auxquels Ankara n'avait pas répondu. Le ministère turc du Commerce a déclaré que les obligations financières supplémentaires imposées sur les importations de certains produits d'origine américaine ont été annulées, soulignant les progrès réalisés dans les négociations avec les États-Unis, ajoutant que la Turquie continuera à œuvrer pour atteindre son objectif actuel, à savoir porter le volume des échanges commerciaux avec les États-Unis à 100 milliards de dollars par an, alors qu'il s'élevait à environ 30 milliards de dollars l'année dernière. « Nous continuerons à adopter des politiques pour renforcer les relations commerciales de manière bénéfique pour les deux parties, à diversifier ces relations en tenant compte des conditions concurrentielles, et à développer de nouveaux domaines de coopération. », a précisé le ministre.

Afrique du Sud

## Cinq trafiquants de drogue Mexicains arrêtés

Cinq ressortissants mexicains ont été arrêtés par la police sud-africaine lors d'un raid sur un laboratoire clandestin de méthamphétamine dans une ferme, où une quantité de cette drogue d'une valeur de plus de 17 millions d'euros a été saisie, a annoncé lundi un porte-parole des Hawks, l'unité d'élite de la police de Pretoria. En plus de matériel de fabrication et de précurseurs chimiques, de la méthamphétamine d'une

valeur de 350 millions de rands (soit plus de 17 millions d'euros), emballée notamment dans des boîtes de déjeuner, a été saisie lors de cette opération menée, vendredi dernier, à Volksrust, à quelque 250 km au sud-est de Johannesburg. Le lien éventuel des suspects avec un cartel « fait toujours l'objet d'enquête », a ajouté le porte-parole des Hawks, précisant qu'un Sud-Africain était aussi en garde à vue. Les coups de

filets similaires se multiplient en Afrique du Sud: en juillet 2024, environ 2 milliards de rands de méthamphétamine (près de 100 millions d'euros) avait été saisie à Groblersdal et trois ressortissants mexicains arrêtés, quelques mois plus tard, en novembre 2024, 100 millions de rands de « crystal meth » (près de 5 millions d'euros) avaient été découverts à Rietfontein et un citoyen mexicain appréhendé.

BRÉSIL

## Dépot de candidature du président "Embalo"

Le président sortant de la Guinée-Bissau, Umaro Sissoco Embalo, a déposé lundi auprès de la Cour suprême sa candidature à l'élection présidentielle du 23 novembre 2025, briguant ainsi un second mandat à la tête du pays qu'il dirige depuis 2020. Nous avons confiance en la victoire. L'objectif de la candidature du président Embalo est de poursuivre l'œuvre de développement de la Guinée-Bissau qu'il a entamée, a déclaré à la presse le directeur de campagne du président bissau-guinéen, Marciano Silva Barbeiro. Embalo, qui se proclame toujours candidat indépendant, était arrivé au pouvoir avec le soutien du Mouvement pour l'alternance démocratique (MADEM G-15). Pour la présidentielle du 23 novembre, ce parti et 15 autres formations politiques se sont regroupés au sein d'une Plateforme républicaine « No Kumpu Guinée » en vue de soutenir la candidature de M. Embalo.

RDC

## Démission du président de l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC), Vital Kamerhe, visé par une procédure de destitution initiée par un député du parti présidentiel et sous pression depuis plusieurs semaines, a démissionné lundi soir, selon les médias publics. Figure politique du pays et jusqu'ici allié de l'actuel président Félix Tshisekedi, Kamerhe a remis sa démission à la conférence des présidents des groupes parlementaires, a annoncé l'Agence congolaise de presse (ACP). Cette annonce est survenue avant l'ouverture dans la soirée d'une session plénière et un possible vote sur sa destitution. Officiellement, les députés congolais lui reprochaient une gestion opaque des finances de l'Assemblée, des votes précipités et la suppression de certains avantages. Certains lui reprochaient également de ne pas avoir clairement affirmé son soutien au président Tshisekedi, fragilisé par l'intensification du conflit dans l'est du pays en début d'année.

CHINE

## Mesures d'urgence face au typhon "Ragasa"

Une équipe spéciale du ministère a également été dépêchée en urgence dans le Guangdong pour guider les efforts locaux de prévention des inondations. Le typhon Ragasa, 18e tempête nommée de la saison des typhons 2025 dans le Pacifique, s'est intensifié dimanche pour devenir un super typhon et

devrait toucher terre mercredi entre Shanwei, au Guangdong, et Wenchang, à Hainan. Sous l'effet du typhon, le nord de la mer de Chine méridionale et les zones côtières du sud de la Chine seront balayés par des vents violents et des pluies torrentielles de mardi à vendredi. De vastes zones du Guang-

dong, du sud du Fujian et de Hainan peuvent s'attendre à des pluies torrentielles, et certaines localités pourraient connaître des pluies violentes ou extrêmement violentes. La Chine dispose d'un système d'intervention d'urgence à quatre niveaux, le niveau I étant le plus élevé.

MEXICO

## 29 MORTS DANS L'EXPLOSION D'UN CAMION DE TRANSPORT DU GAZ

Le bilan de l'explosion d'un camion transportant du gaz au Mexique, survenu le 10 septembre, est passé à 29 morts et 16 blessés restent hospitalisés, a annoncé dimanche la municipalité. La capitale mexicaine avait été secouée par la puissante explosion du camion-citerne qui transportait près de 50.000 litres de

gaz, alors qu'il circulait dans le quartier densément peuplé d'Iztapalapa, dans l'est de la mégapole. Selon l'enquête préliminaire du parquet local, l'accident est probablement dû à une vitesse excessive du poids lourd. Les enquêtes ont également révélé que le réservoir du camion s'était fissuré après le choc, laissant

échapper un impressionnant nuage de gaz qui s'était enflammé, brûlant grièvement les victimes. La maire de Mexico, Clara Brugada, a déclaré que son administration allait réglementer la circulation des véhicules transportant des carburants dans la métropole de 9,2 millions d'habitants.

L1 MOBILIS

# Les Canaris veulent confirmer leur réveil

La JS Kabylie s'apprête à disputer ce mercredi à 19h au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou son match en retard de la 5<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis face à l'ES Mostaganem. Une rencontre à enjeu pour les Canaris, qui restent sur un succès encourageant en Ligue des champions d'Afrique, mais qui peinent toujours à décoller en championnat.

Marouane A.

Si les Kabyles viennent de s'imposer avec autorité à Accra face aux Bibiani Gold Stars FC (2-0) en tour préliminaire de la C1 africaine, leur parcours en Ligue 1 reste inquiétant. Après quatre matchs joués, la JSK n'a récolté que 2 points, ce qui la place à la 14<sup>e</sup> position, juste au-dessus de la zone de relégation.

A domicile, les coéquipiers de Mahious veulent enfin offrir à leurs supporters leur première victoire de la saison et enclencher une dynamique positive. L'adversaire du jour, l'ES Mostaganem, n'est pas dans une situation beaucoup plus confortable. Avec 5 points en quatre matchs, l'équipe de l'Ouest occupe la 9<sup>e</sup> place mais reste capable de poser des problèmes aux gros du championnat, alternant bonnes prestations et faux pas.

## ZINNBAUER : «LES POINTS DOIVENT RESTER À TIZI»

Conscient de l'importance de cette rencontre, l'entraîneur allemand de la JSK, Josef Zinnbauer, a tenu à mobiliser ses joueurs et le public kabyle : «Ce match est important et difficile, mais les points doivent rester à Tizi. L'ESM a 5 points, si on gagne on va les rattraper, même si nous avons un



match en moins. C'est pour cela que nous devons mettre toute notre énergie pour l'emporter.» Zinnbauer insiste également sur l'appui des supporters : «J'espère que nos supporters seront là pour nous encourager. Leur soutien peut faire la différence dans ce genre de rendez-vous.» L'entraîneur a aussi évoqué la préparation physique de son équipe, marquée par un long déplacement au Ghana : «Nous avons misé sur la récupération après ce long

voyage, afin que les joueurs soient prêts physiquement et mentalement pour ce match. Il faut enchaîner avec un succès en championnat, c'est indispensable pour retrouver la confiance.»

## UNE OBLIGATION DE RÉSULTAT

Pour la JSK, ce match ne sera pas seulement une question de points, mais aussi de crédibilité. Les dirigeants, qui ont réaffirmé leur confiance en Zinnbauer malgré le début de saison raté, espèrent voir leur équipe lancer enfin sa saison. Une victoire pourrait permettre aux Canaris de se rapprocher du milieu de

tableau et d'aborder la suite du championnat avec un moral retrouvé.

De leur côté, les Mostaganémois viendront sans complexe et tenteront de décrocher leur premier succès de la saison face à un adversaire sous pression.

Le stade Hocine Aït Ahmed devrait accueillir un public nombreux, désireux de pousser son équipe vers la victoire. L'ambiance promet d'être électrique dans cette enceinte, où les supporters kabyles comptent jouer pleinement leur rôle de «12<sup>e</sup> homme» pour aider les leurs à tourner la page d'un début de saison décevant.

M.A.

KICKBOXING / LIGUE ONE CHAMPIONSHIP

## Anane - Ennahachi le 26 septembre à Bangkok

Le kickboxer algérien, Nabil Anane, affrontera le Néerlandais, Ilias Ennahachi, dans la soirée du 26 septembre courant, au Lumpinee Stadium de Bangkok (Thaïlande), dans un combat de la catégorie poids coq, comptant pour les championnats du monde de la Ligue asiatique "One Championship". Une confrontation qui s'annonce difficile pour le jeune international algérien de 21 ans, spécialisé beaucoup plus en Muay Thai et qui sera appelé à défier un adversaire plus expérimenté (29 ans), et qui maîtrise mieux le kickboxing. Le Néerlandais avait d'ailleurs enchaîné six titres mondiaux dans cette spécialité avant ses 23 ans, ce qui en fait un adversaire de taille pour Anane. Le dernier combat pour le jeune athlète algérien remonte à la fin mars dernier, au Japon, où il avait dominé aux points le Thaïlandais, Superlek Kiatmoo, dans un combat de la catégorie poids coqs, spécialité muay thai, disputé à la Saitama Super Arena. Il s'agissait de la septième victoire consécutive pour Anane, sociétaire de l'équipe "Mehdi Zatout", dont les précédents succès avaient été majoritairement remportés au Lumpinee Stadium de Bangkok (Thaïlande). Le dernier en date a été remporté par KO, contre l'Ecossois Nico Carrillo, au premier round d'un combat intérimaire des Championnats du monde. "Mon objectif est de rester sur ma bonne lancée et d'enchaîner d'autres victoires, tout en mûrissant et en gagnant en expérience", avait expliqué Anane concernant ses objectifs.

USM Alger

## Alilet opéré du genou

Le capitaine de l'USM Alger, Adem Alilet, a subi ce lundi une intervention chirurgicale au niveau du ménisque du genou droit, qui l'éloignera des terrains pendant trois à quatre semaines, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, dans un communiqué. "Le joueur entamera dans les prochains jours une phase de rééducation avant de pouvoir reprendre la compétition dans un délai estimé entre trois et quatre semaines", précise la même source. Alilet (26 ans) s'était blessé avec l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, lors du dernier Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à

2025) disputé au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda (2-30 août). Les douleurs ont disparu momentanément, ce qui a poussé le staff médical à donner son aval pour la participation du défenseur central au "big derby" face au MC Alger (0-0), disputé le 31 août dernier à Blida. Formé à l'USMA, Alilet a rechuté ce qui l'a contraint à déclarer forfait pour les trois derniers matchs des "Rouge et Noir" : face au Paradou AC (1-0), l'USM Khenchela (1-1), et la JS Saoura (0-1). "Le club adresse ses vœux de prompt rétablissement à son joueur, en espérant son retour rapide et en pleine forme sur les terrains", conclut le communiqué.

PAYS-BAS

## RIPOSTE ÉNERGIQUE DE ZERROUKI

Ramiz Zerrouki n'a pas seulement brillé sur le terrain vendredi soir face au Sparta Rotterdam. Auteur d'un superbe but et d'une prestation solide, l'international algérien a également profité de l'après-match pour régler ses comptes avec ses détracteurs aux Pays-Bas. Sous le feu des critiques depuis plusieurs semaines, notamment après une erreur coûteuse contre l'Excelsior, le milieu de terrain de 27 ans a tenu à rappeler qu'il n'était pas insensible aux attaques. «Les gens ont le droit de critiquer, mais parfois, c'est exagéré», a-t-il lancé dans un ton ferme à la presse néerlandaise. Zerrouki n'a pas mâché ses mots en visant directement certains anciens joueurs reconvertis en consultants : «Des personnes qui n'ont jamais rien accompli dans leur vie viennent dans une émission et pensent pouvoir dire tout ce qu'elles veulent», a-t-il ajouté. Revenu en prêt de Feyenoord, le milieu s'était retrouvé dans l'œil du cyclone en début de saison. Mais son match contre le Sparta a marqué un tournant, entre son but splendide du gauche et une interception décisive avant le quatrième but de Twente. Son capitaine Robin Pröpper n'a pas tari d'éloges : «Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur lui, mais Ramiz est tellement bon dans la passe et dans la récupération. Je suis heureux qu'il soit dans mon équipe.» Le principal intéressé reconnaît avoir eu besoin de temps pour retrouver son niveau : «Ils savent bien à quel point c'est difficile quand il n'y a quasiment aucun rythme de compétition. Alors non, tout ne peut pas être parfait immédiatement dans un environnement différent», a-t-il expliqué. Conscient des attentes, Zerrouki se veut néanmoins lucide : «Contre le PSV et contre le NAC, j'ai trouvé que j'avais déjà bien joué. Mais face à Zwolle et Excelsior, j'ai été mauvais, comme toute l'équipe. Je l'ai pris très à cœur, ça ne doit pas m'arriver.» Avec cette prestation convaincante et ces mots forts, Zerrouki espère avoir mis fin aux débats. Reste à confirmer dans les prochaines semaines, où Twente devra transformer cette réaction en véritable dynamique.

SAISON 2024-2025

## RABEHI HONORE DES CLUBS ALGÉROIS SACRÉS

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé lundi après-midi, à Alger, une cérémonie de distinction en l'honneur des clubs algérois, sacrés lors des compétitions de la saison sportive 2024-2025, indique un communiqué des services de la wilaya. Il s'agit du "Mouloudia Club d'Alger (MCA), sacré champion de Ligue 1 Mobilis de football 2024-2025, de l'Union Sportive de la Médina d'Alger (USMA), qui a remporté la Coupe d'Algérie, de l'Etoile Sportive de Ben Aknoun (ESBA), promue en ligue 1 après avoir remporté le championnat de la Ligue 2 amateur, ainsi que la Jeunesse sportive de Tixeraine (JST), qui a accédé en Ligue 2 amateur", a précisé la même source. Par ailleurs, M. Rabehi a honoré les présidents des conseils d'administration des clubs sacrés, qui l'ont distingué à leur tour. Lors de cette cérémonie, à laquelle ont assisté les cadres de la wilaya d'Alger, les walis délégués, les présidents des conseils communaux et les joueurs, le Directeur de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJS) de la wilaya d'Alger, a salué "le haut niveau affiché par ces équipes au cours des compétitions", relevant "le rôle des services de la wilaya d'Alger qui ont assuré les moyens nécessaires", selon la même source.

## FC Barcelone : Deception du père de la star "Yamal"

Il n'a pas trop apprécié ce qu'il a vu. Mounir Nasraoui a assisté à la cérémonie du Ballon d'or, pour accompagner son fils, Lamine Yamal (18 ans), avec sa famille. Et le père de la star du FC Barcelone s'attendait à le voir triompher en recevant la plus prestigieuse des récompenses individuelles. Mais celle-ci est revenue à Ousmane Dembélé, après le quintuplé réussi avec le PSG, dont la Ligue des champions et des statistiques très influentes sur ce sacre (35 buts, 16 passes décisives). A l'issue de la cérémonie, Mounir Nasraoui est passé en coup de vent devant les médias espagnols massés sur le tapis rouge. Il a simplement glissé une grosse dose d'espoir pour l'avenir. "L'année prochaine, il sera à nous", a-t-il lancé sans s'arrêter. Mais il a exprimé un avis plus tranché dans une interview au téléphone à l'émission El Chiringuito dans laquelle il a confié ne pas comprendre le choix des votants. "Je ne dirais pas un vol mais un préjudice moral à un être humain", a-t-il lancé. "Parce que je crois que Lamine Yamal est le meilleur joueur du monde. De loin... et de très loin. Pas parce que c'est mon fils mais parce que c'est le meilleur joueur du monde, il n'a pas de rival. C'est Lamine Yamal. Il s'est passé quelque chose de très étrange ici. L'année prochaine, il

sera le Ballon d'or espagnol."

### YAMAL SE CONSOLE AVEC LE TROPHÉE KOPA

Selon les premiers échos, Ousmane Dembélé a pourtant été plébiscité dans les votes des 100 journalistes (des 100 premières nations Fifa). "Si je dois vous donner une tendance, il n'y a pas eu match, honnêtement", a confié le rédacteur en chef du magazine sur la chaîne L'Equipe, lundi soir. "Ousmane l'a emporté assez largement. Il a largement emporté l'adhésion de nos jurés du Ballon d'or. C'est un Ballon d'or qui fait a priori autorité auprès de nos jurés." Lamine Yamal n'a d'ailleurs pas contesté et s'est montré beau joueur en donnant une accolade à l'attaquant français à l'issue de la cérémonie. Lui aussi a été récompensé en recevant le trophée Kopa du meilleur Espoir (devant le Français Désiré Doué) pour la deuxième année consécutive. "Je ne vais pas oublier mes coéquipiers, tout le monde m'a aidé à être là ce soir. Je vais devoir continuer à travailler pour remporter d'autres titres dans le futur", avait-il lancé après avoir reçu ce trophée qui ne comble visiblement pas le sentiment d'injustice nourri par son père.

## Ciblé par des clubs : Benzema de retour en Europe ?

Enfin ! Marseille a battu le PSG 1 à 0 lundi 22 septembre grâce à un but de Nayef Aguerd très tôt dans la partie, qui a profité d'une sortie ratée de Lucas Chevalier pour offrir à l'Olympique de Marseille sa première victoire en championnat à domicile contre Paris depuis 14 ans. Le match avait été décalé de 24 heures en raison des orages, mais l'ambiance était toujours électrique au stade. La dernière victoire marseillaise en L1 face au club de la capitale remonte donc à novembre 2011, une époque où le coach marseillais s'appelait Didier Deschamps et où le Qatar n'avait pas encore pris les commandes du PSG. Depuis, Marseille n'avait gagné qu'une fois sur sa pelouse, mais en Coupe de France, un soir de 2023 où Kylian Mbappé était absent. C'est la première défaite de la saison pour le PSG, qui avait remporté ses quatre premiers matchs de L1, tandis que Marseille se replace après un début d'exercice en dents de scie : les joueurs de Roberto De Zerbi reviennent à trois points des équipes de tête. Le PSG partait aussi diminué avec quatre joueurs blessés en moins sur le banc : Ousmane Dembélé, Désiré Doué, Bradley Barcola et Joao Neves. Les Marseillais ont profité de cet avantage et sont parfaitement entrés dans la partie et ont allumé une première mèche par Amine Gouiri (4e). Tout de suite après, l'OM est passé devant grâce à la tête de Nayef Aguerd, plus haut que Marquinhos et surtout plus précis que Lucas Chevalier, qui n'a boxé que le vide (1-0, 5e). Le nouveau gardien parisien était donc cou-

pable pour son premier « classique » et, pour la première fois de la saison en L1 ou en Ligue des Champions, Paris était mené. Mais au-delà du gardien, c'est à peu près toute l'équipe de la capitale qui jouait alors un ton en-dessous de ses standards, avec quelques imprécisions assez inhabituelles.

### LA TÊTE UN PEU AU THÉÂTRE DU CHÂTELET

Alors qu'en bord de terrain, Luis Enrique et son bras en écharpe et De Zerbi s'agitaient, le PSG a tout de même repris peu à peu un peu de contrôle sur la partie, via notamment Vitorinha, auteur d'une belle frappe (17e). Mais malgré deux étourderies de Leonardo Balerdi, l'OM n'a pas reculé ni baissé les yeux et est resté le plus dangereux, avec une frappe de Gouiri sur la barre (25e) puis un nouveau but annulé pour un hors-jeu vérifié par les opérateurs vidéo dans un fracas monstre (29e). Après la pause, l'OM a résisté, surtout. Mais comme à Madrid, il l'a fait plutôt bien, courageux dans la souffrance et remarquablement solidaire, à l'image de Mason Greenwood, impliqué comme jamais et qui a failli doubler la mise en contre-attaque (81e). Comme à Madrid, il a aussi fallu que Rulli soit exceptionnel sur une frappe d'Achraf Hakimi (59e), qui ne pouvait pas être beaucoup mieux placée. Mais globalement, le PSG, qui glisse à la deuxième place à égalité de points avec Monaco, a semblé moins fringant et moins brillant qu'à l'accoutumée.



BALLON D'OR 2025

## Ousmane Dembélé et Aitana Bonmati sacrés

Chez les femmes, alors que pour la première fois, le jury a décerné tous les équivalents féminins des trophées masculins, c'est Aitana Bonmati qui a été couronnée pour la troisième fois de suite. Il y a trois ans, lorsque Karim Benzema est devenu le cinquième Français à remporter le Ballon d'Or, bon nombre d'observateurs avaient prédit que son successeur ne pouvait être que Kylian Mbappé, à l'époque attaquant du PSG. Lundi 22 septembre, c'est bien un joueur du PSG qui a été récompensé de la plus haute distinction individuelle pour un footballeur, mais il se nomme Ousmane Dembélé. Un attaquant polyvalent, ambidextre, rapide, technique, qui a été dans l'ombre de Mbappé au PSG avant de rayonner après de départ de celui-ci au Real Madrid. Si le Ballon d'Or récompense toute une saison, en l'occurrence 2024/2025, il faut dire qu'Ousmane Dembélé a commencé à planter les graines de son sacre seulement au début de l'année en cours. Au moment où son entraîneur au PSG Luis Enrique décide d'en faire son avant-centre. Lui, le feu follet, casseur de reins dans les couloirs gauche ou droite, s'est alors révélé comme un buteur que personne, même pas lui, ne soupçonnait. Trente-cinq buts et seize passes décisives plus tard, un Championnat de France et surtout

**L'attaquant français Ousmane Dembélé a remporté le Ballon d'Or 2025 devant le Barcelonais Lamine Yamal (meilleur jeune). Une récompense individuelle qui rejoint celles du meilleur gardien (Gianluigi Donnarumma) et du meilleur entraîneur (Luis Enrique) pour consacrer la fantastique saison du Paris SG.**

même si presque tout l'effectif était occupé à disputer le match décalé de la cinquième journée de Ligue 1 face à Marseille. C'est donc pendant qu'il dirigeait son équipe que Luis Enrique a été ainsi désigné, sans suspense, meilleur entraîneur au vu de la très belle saison du PSG. Le beau parcours de l'équipe d'Angleterre, vainqueur de l'Euro féminin, a été récompensé à travers son entraîneuse, la Néerlandaise Sarina Wiegman.

### LE MAGNIFIQUE TRIPLÉ DE BONMATI

Gianluigi Donnarumma n'est plus parisien et évolue sous les couleurs de Manchester City depuis cet été, c'est pourtant sa grosse saison avec le club de la capitale parisienne qui lui a valu son titre de meilleur gardien. Si Ousmane Dembélé était quasiment sans rival, le Ballon d'Or féminin a eu un brin de suspense. Mais comme lors des deux années précédentes, la joueuse espagnole et milieu de terrain Aitana Bonmati a de nouveau soulevé le trophée après ses sacres en 2023 et 2024. La Barcelonaise, qui a perdu ses deux finales européennes (Ligue des champions et Euro), a devancé sa compatriote, Mariona Caldentey, attaquante d'Arsenal qui a remporté la Ligue des champions face au FC Barcelone de... Bonmati.

## Le palmarès 2025

**Ballon d'Or masculin : Ousmane Dembélé (France, Paris SG)**

**Ballon d'Or féminin : Aitana Bonmati (Espagne, FC Barcelone)**

**Trophée Kopa (meilleur jeune) : Lamine Yamal (Espagne, FC Barcelone)**

**Trophée Kopa (meilleure jeune) : Vicky Lopez (Espagne, FC Barcelone)**

**Trophée Gerd Müller**

**(meilleur buteur) : Viktor Gyokeres (Suède, Arsenal)**

**Trophée Gerd Müller (meilleure buteuse) : Ewa Pajor (Pologne, FC Barcelone)**

**Trophée Lev Yachine (meilleur gardien) : Gianluigi Donnarumma (Italie, Manchester City)**

**Trophée Lev Yachine (meilleure gardienne) : Hannah Hampton (Angleterre, Chelsea)**

**Meilleur entraîneur d'une équipe masculine : Luis Enrique (Espagne, Paris SG)**

**Meilleur entraîneur d'une équipe féminine : Sarina Wiegman (Pays-Bas, Angleterre)**

**Prix Sócrates : Fondation Xana (Espagne)**

**Club féminin de l'année : Arsenal (Angleterre)**

**Club masculin de l'année : Paris SG (France)**

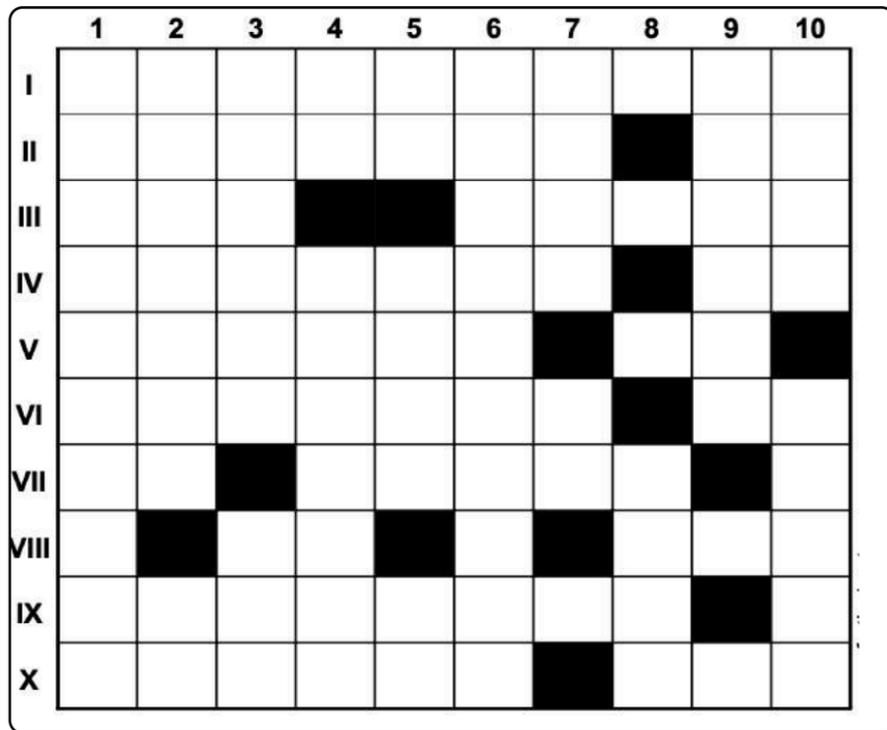
# LES MOTS CROISÉS

## HORIZONTALEMENT

I. Garde-corps. II. Un symbole du compagnon maçon. Morceau de squelette. III. Mastic de garnissage. Précède Noël. IV. Une pièce quasi indispensable pour une maison bioclimatique. C'est moi qui parle. V. Publiai. Se jette dans l'Adriatique. VI. Château de poupe. Nanoseconde. VII. L'Equateur en ligne. Affluent de la Seine. VIII. Rapport en maths. Voie publique. IX. Entoure la cité médiévale. X. Abrita une manufacture et une école normale. Aigre.

## VERTICALEMENT

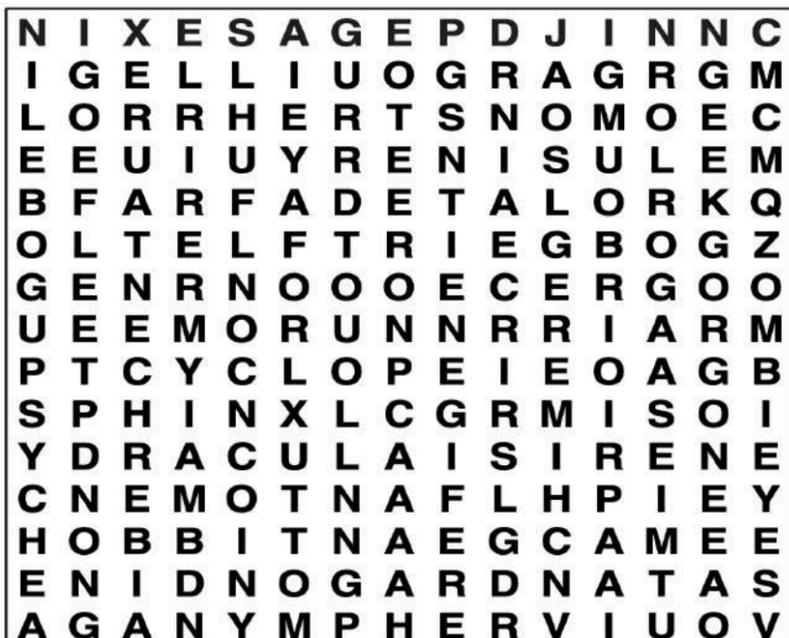
1. Positions dominantes en architecture. 2. Ouvrage d'art et d'eau. Négation. 3. Pupitre. Vieille technique de télécommunication. 4. Europe abrégée. Bâtiment de peintres. 5. Strontium. L'OTAN outreAtlantique. C'est-à-dire que c'est du latin. 6. Héritage du passé. 7. Imagina. Au milieu du menu. 8. Pierre de construction. 9. Domine les fortifications. 10. Villa romaine à Tivoli. Une famille d'architectes allemands.



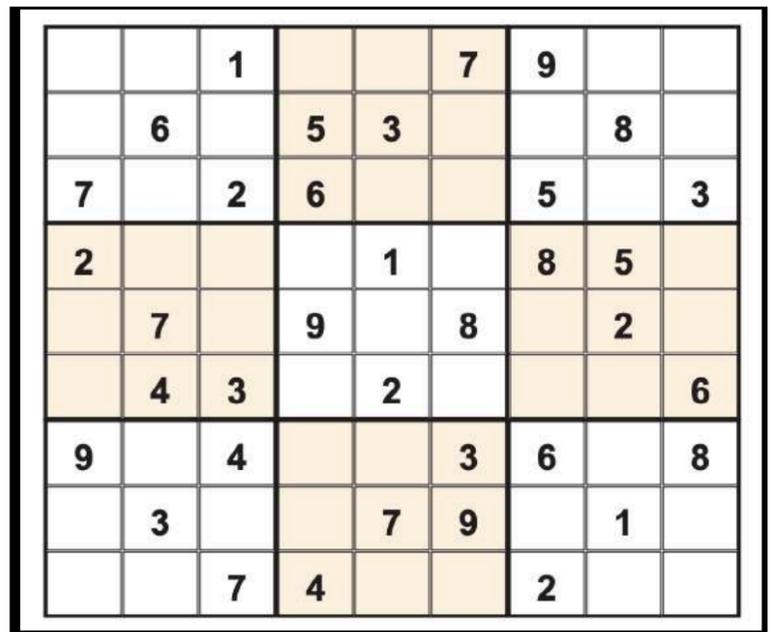
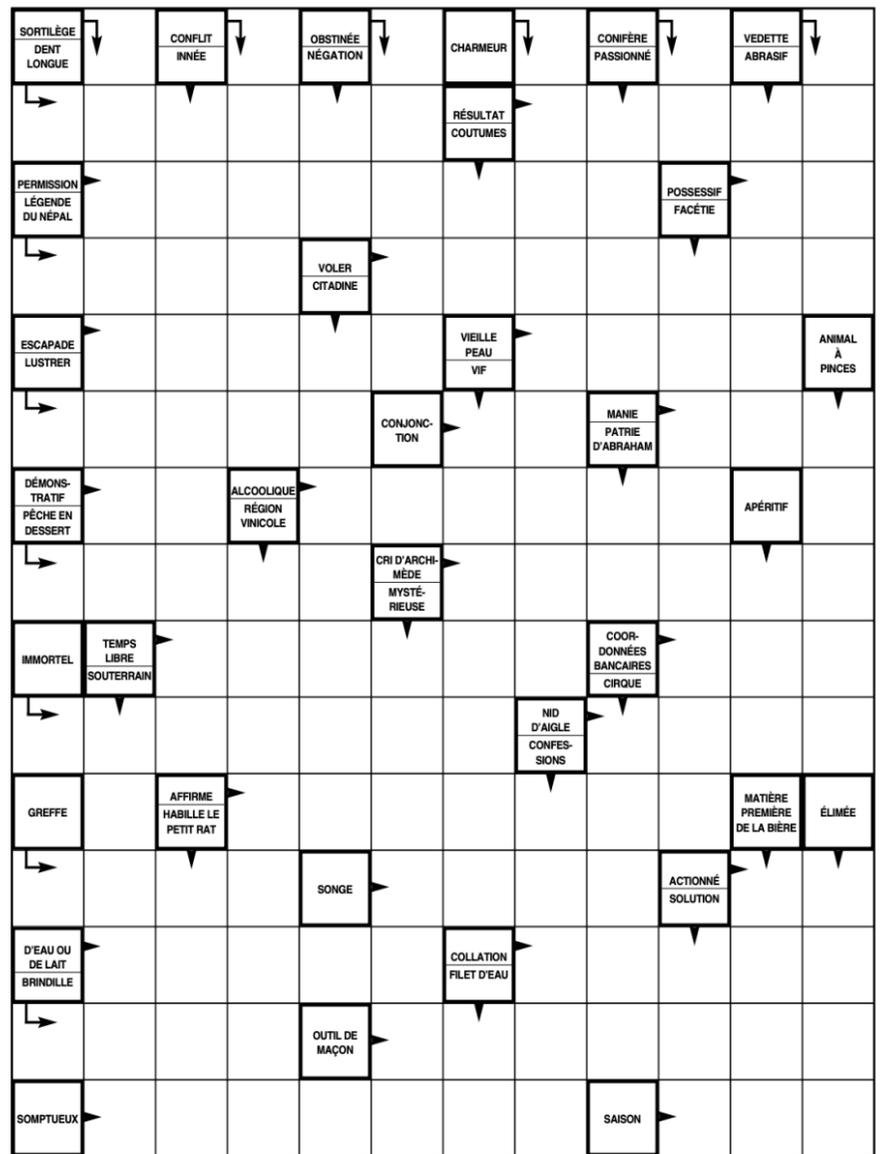
# MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : amortisseursx

- |           |            |           |          |
|-----------|------------|-----------|----------|
| CENTAURE  | GARGOUILLE | LOUP      | PSYCHE   |
| CERBERE   | GEANT      | MELUSINE  | SATAN    |
| CHIMERE   | GOBELIN    | MINOTAURE | SIRENE   |
| CYCLOPE   | GOLEM      | MONSTRE   | SORCIERE |
| DJINN     | GORGONE    | NAGA      | SPHINX   |
| DRACULA   | GOULE      | NAIN      | TROLL    |
| DRAGON    | GRIFFON    | NIXE      | VAMPIRE  |
| ELFE      | HOBBIT     | NYMPHE    | VOUVIRE  |
| FANTOME   | HYDRE      | OGRE      | YETI     |
| FARFADET  | KORRIGAN   | ONDINE    | ZOMBIE   |
| GARGANTUA | LICORNE    | PEGASE    |          |

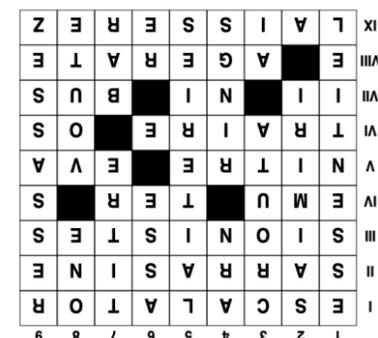


# LES MOTS FLÉCHÉS



# SUDOKO

## SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



# SOLUTION

## LES MOTS FLÉCHÉS



RELANCE DU SEPTIÈME ART

# Malika Bendouda trace de nouvelles orientations pour le cinéma algérien

Deux réunions, tenues dimanche et lundi au ministère de la Culture, ont permis de dresser un état des lieux du secteur cinématographique. La ministre Malika Bendouda a annoncé des mesures pour lever les blocages, encourager l'investissement privé et soutenir la réalisation d'un film d'envergure consacré à l'Émir Abdelkader.

■ Aïda Mouni

Dans le cadre de la relance du cinéma national, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé dimanche et lundi deux réunions consacrées à l'examen de la situation du septième art en Algérie. Ces rencontres, qui ont réuni les cadres du ministère, les directeurs d'institutions spécialisées et les responsables d'établissements culturels, ont permis de dresser un état des lieux précis. Le constat a mis en évidence les difficultés multiples qui freinent l'épanouissement d'un secteur pourtant riche d'histoire, de créativité et porteur de mémoire collective. Face à ce diagnostic, Malika Bendouda a présenté de nouvelles orientations. Elle a insisté sur la nécessité d'« accélérer la généralisation de complexes cinématographiques modernes, de multiplex notamment », tout en encourageant l'investissement privé et en levant les obstacles administratifs qui ralentissent les projets. Elle a aussi souligné l'importance d'une meilleure coordination avec les collectivités locales et les administrations publiques pour l'exploitation des salles de cinéma. Certaines infrastructures pourraient, selon elle, être confiées à « des



associations, des coopératives ou encore à des artistes » afin de dynamiser la vie culturelle dans les différentes régions du pays. Lors de la deuxième rencontre, plusieurs responsables, dont ceux du Centre algérien de développement du cinéma, du Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, de la Cinéma-thèque algérienne et de la Fondation de l'Émir Abdelkader, ont présenté des rapports détaillés sur leurs activités. La ministre a pris des mesures

immédiates pour répondre à certaines préoccupations et corriger des dysfonctionnements. Un temps particulier a été consacré au projet de film sur l'Émir Abdelkader. La ministre a rappelé que « cette figure fondatrice de l'État algérien moderne, symbole de résistance et de liberté, devait bénéficier d'un traitement cinématographique à la hauteur de son génie universel ». Elle a appelé à mobiliser tous les moyens institutionnels, logistiques et artistiques afin

que ce film, réalisé selon les standards internationaux, devienne à la fois une vitrine prestigieuse du cinéma national et un hommage au patrimoine spirituel et historique de l'Algérie. À travers ces deux rencontres, le ministère de la Culture veut poser les bases d'une nouvelle dynamique où le cinéma, art majeur et miroir de la société, retrouve enfin la place qui lui revient dans le paysage culturel national.

A.M.

## Chafika Feghir célèbre la nature à la galerie Ezzou'art

Chafika Feghir célèbre la nature à la galerie Ezzou'art. La galerie Ezzou'art accueille, du 20 septembre au 9 octobre, l'exposition de la plasticienne Chafika Feghir. Les cimaises de la salle sont recouvertes d'un véritable foisonnement de fleurs multicolores qui apportent calme et sérénité. L'artiste rend hommage à Dame Nature et plus particulièrement aux fleurs, dans des toiles où dominent beauté, apaisement et lumière. Dans ses compositions, Chafika Feghir met en avant une large variété de fleurs : géraniums, roses, glaïeuls, lys, coquelicots, tulipes, bleuets, orchidées, marguerites, iris ou encore mimosas. Ses tableaux, aux couleurs tantôt légères et éthérées, tantôt chaudes et intenses, traduisent sa passion pour les fleurs et célèbrent le printemps et le renouveau. Ses peintures, souvent de dimensions moyennes, conservent toute la force du sujet. Les couleurs, à la fois douces et lumineuses, donnent aux toiles une impression aérienne et fugace, mais restent marquées par des contours fermes



et rigoureux. « Mes images sont d'abord un langage visuel », confie l'artiste, qui insiste sur son attachement à la lumière et à la couleur. « J'aime mélanger les couleurs et jouer avec de nouvelles idées... ma créativité sans bornes est trop grande pour me limiter à un

seul style », ajoute-t-elle. Son parcours n'a pas connu de rupture, mais une évolution constante entre abstraction et impressionnisme. A travers ses peintures à l'huile et ses acryliques, elle exprime ses émotions et ses états d'âme. « La peinture est pour moi une sorte de méditation, une forme d'existence au-delà du temps et de l'espace, où des émotions positives cachées à l'intérieur de l'être humain surgissent à la surface ; la forme et la couleur reflètent l'esprit du moment de créer la peinture », explique encore Chafika Feghir. Diplômée de l'École nationale des Beaux-Arts en 1985, l'artiste enseigne aujourd'hui les arts plastiques. Avec cette exposition figurative, elle rappelle que l'homme reste en harmonie avec la nature. Pour les amateurs d'art et de floralies, un détour par la galerie Ezzou'art s'impose

### FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER

## Le FIBDA 2025 met la jeunesse et la créativité à l'honneur

La salle Frantz-Fanon de l'Office Riadh El Feth a accueilli hier matin la conférence de presse de présentation de la 17e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA). Devant des journalistes, des diplomates et des amateurs du festival, Salim Brahimi, a annoncé les grandes lignes de ce rendez-vous prévu du 1er au 5 octobre 2025. Cette édition est placée sous le signe de la jeunesse, de la créativité et de l'ouverture sur le monde. Le festival mettra particulièrement en avant la bande dessinée pour enfants. Douze ateliers d'initiation au dessin, au scénario et à la mise en couleur seront proposés. Les adolescents et les adultes ne seront pas oubliés, avec un programme qui vise à faire du FIBDA un espace de dialogue entre générations. La mascotte « Rougi », un chat issu du quotidien et revisité dans un univers ludique, a été choisie pour incarner cette édition et a déjà séduit le jeune public. Le pays invité d'honneur est l'Égypte, qui présentera de nombreux artistes et créations de la BD arabe. Le festival marque aussi le retour de l'Espagne, qui exposera « Comic Palestino Rojo », un projet engagé en faveur de la cause palestinienne. Cette thématique résonne avec l'actualité internationale, marquée par la reconnaissance récente de l'État de Palestine par plusieurs pays européens. Au total, 17 pays participeront au FIBDA 2025, avec la présence de plus de 10 exposants nationaux et internationaux. L'Italie, la France, l'Espagne, le Japon, le Canada et bien d'autres seront représentés. Dix-neuf conférences nationales et internationales viendront compléter le programme, animées par des auteurs, éditeurs et spécialistes qui débattront des enjeux artistiques, éducatifs et sociétaux de la bande dessinée. Un des moments marquants de la conférence a été l'intervention de Mme Fujimaki Marina, chargée culturelle de l'ambassade du Japon. Elle est revenue sur le concours Algérie-Japon de la bande dessinée, devenu une tradition. Les œuvres des lauréats seront exposées au stand japonais et le grand vainqueur sera annoncé lors de la cérémonie de clôture. La conférence a aussi vu la participation de plusieurs diplomates, dont les ambassadeurs de Slovaquie et de l'Union européenne. Diego Mellado Pascua, ambassadeur de l'UE en Algérie, a déclaré que la présence de l'Union européenne à un tel rendez-vous donne « une dimension et une ampleur supplémentaires » au festival. Une vidéo a enfin présenté les artistes attendus, offrant un aperçu de la diversité des styles et univers graphiques qui seront mis en avant. En misant sur la jeunesse et l'ouverture internationale, le FIBDA 2025 confirme son rôle de carrefour incontournable du neuvième art, en Algérie comme dans le bassin méditerranéen et le monde arabe. Plus qu'un festival, il se veut un lieu de formation, de rencontres et de solidarité.

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
05:23	12:47	16:14	18:52	20:06

## Les précisions du MEN sur la réintégration des élèves

Dans un communiqué publié hier, le ministère de l'Éducation nationale a informé les parents qui souhaitent demander la réintégration de leurs enfants dans l'enseignement moyen et secondaire général ou technologique pour l'année scolaire 2025/2026 que la procédure débutera aujourd'hui, le 24 septembre 2025, et se poursuivra jusqu'au 4 octobre 2025. Le ministère a précisé que cette procédure se déroulerait exclusivement via le système

d'information du ministère de l'Éducation nationale. Les parents souhaitant réintégrer leurs enfants doivent ainsi remplir le formulaire de demande de réintégration via l'espace parents, disponible à l'adresse : <https://awlyaa.education.dz>, entre le mercredi 24 septembre et le samedi 4 octobre 2025 à minuit. Les parents qui ne sont pas encore enregistrés dans le système informatique doivent d'abord créer un compte via le même lien.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / Mercredi 24 septembre 2025 // N° 1168 // PRIX 20DA

## Économie pétrolière

### Les produits raffinés et le GPL renforcent la structure des exportations

**L**e rapport annuel de la Banque d'Algérie évoque les exportations d'hydrocarbures pour l'année 2024. Celles-ci se sont établies à 45,23 milliards de dollars.



Bien qu'en léger recul par rapport à 2023, où les recettes avaient atteint 50,49 milliards de dollars, ces résultats demeurent robustes. Ils traduisent une amélioration significative par rapport aux années marquées par la pandémie et reflètent la capacité de l'économie nationale à résister aux fluctuations des marchés mondiaux. Le gaz naturel a constitué la principale source de revenus, avec un montant de 13,04 milliards de dollars en 2024, soit 28,8 % du total des recettes. Le pétrole brut est arrivé en deuxième position avec 11,89 milliards de dollars, représentant 26,3 % des revenus. Selon les données du rapport, établies à partir des statistiques du ministère de l'Énergie, les exportations d'hydrocarbures ont enregistré de fortes variations au cours des cinq dernières années,

directement influencées par les prix mondiaux et les volumes exportés. Après avoir chuté à un plancher historique en 2020, en raison de la crise sanitaire liée au covid-19 (20,02 milliards de dollars), elles ont bondi à un niveau record de 59,74 milliards en 2022, portées par l'envolée des prix de l'énergie consécutive à la crise géopolitique internationale. En 2024, les exportations de gaz naturel liquéfié ont atteint 6,1 milliards de dollars, contre 7,97 milliards en 2023. Leur performance reste conditionnée par la flexibilité des cargaisons sur le marché spot et la volatilité des prix. Le volume exporté s'est élevé à 25 millions de mètres cubes, pour un prix moyen de 10,5 dollars par million d'unités thermiques britanniques. Les produits pétroliers raffinés ont, pour leur part, généré 9,17 milliards de dollars en 2024, contre

8,5 milliards en 2023. Cette progression est attribuée à l'augmentation des volumes exportés, traduisant une amélioration de l'efficacité des raffineries nationales. Le volume exporté a été estimé à 115,9 millions de barils, pour un prix moyen de 79,1 dollars le baril. Les exportations de gaz de pétrole liquéfié (GPL) se sont établies à 3,31 milliards de dollars, pour un volume de 66,5 millions de barils et un prix moyen de 10,5 dollars par million d'unités thermiques. Les condensats, quant à eux, ont généré 1,72 milliard de dollars en 2024, avec un volume exporté de 23,8 millions de tonnes métriques et un prix moyen de 72,1 dollars le baril. Les chiffres mettent en évidence une stabilité relative des volumes exportés pour la majorité des produits. Les exportations de pétrole brut se sont maintenues autour de 145 millions de barils annuels, tandis que les exportations de gaz naturel ont oscillé entre 34 et 39 milliards de mètres cubes par an. Cette tendance confirme la position de l'Algérie en tant que fournisseur fiable des marchés énergétiques internationaux. En revanche, les prix ont connu une forte instabilité : le baril de brut est passé de 42,1 dollars en 2020 à un sommet de 103,7 dollars en 2022, avant de s'établir à 82,0 dollars en 2024. Le gaz naturel liquéfié, pour sa part, est passé de 4,5 dollars par million d'unités thermiques en 2020 à 14,3 dollars en 2022, avant de reculer à 10,5 dollars en 2024. Parallèlement, les transferts de bénéfices effectués par les investisseurs étrangers ont atteint 3,08 milliards de dollars en 2024, dont 2,18 milliards liés au pétrole brut, 381 millions au gaz naturel, 273 millions au GPL et 241 millions aux condensats. Le rapport confirme également une évolution structurelle notable des exportations algériennes, marquée par une dépendance moindre au pétrole brut et par une diversification accrue, incluant différentes formes de gaz ainsi que des produits raffinés. Cette évolution contribue à la stabilisation des revenus à moyen terme. La part du gaz naturel est ainsi passée de 32,5 % en 2023 à 28,8 % en 2024, tandis que celle du gaz naturel liquéfié a reculé de 15,8 % à 13,5 %. En revanche, le pétrole brut a progressé de 24,1 % à 26,3 %. Les condensats ont représenté 3,8 % en 2024 contre 4,2 % en 2023. Les produits pétroliers raffinés ont accru leur poids dans la structure des exportations, atteignant 20,3 % en 2024 contre 16,8 % en 2023, tandis que le GPL est passé de 6,6 % à 7,3 % sur la même période. **R.E.**



### Une hausse de plus de 25 % prévue en 2026 du stock national de médicaments et de dispositifs médicaux

Hier, à Alger, le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Sabri Djerroud, a annoncé que le stock national de médicaments et de dispositifs médicaux devrait augmenter de plus de 25 % en 2026. S'exprimant à l'occasion de l'ouverture du salon Hospitalia Expo, en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, M. Djerroud a précisé qu'il était prévu que « le stock national de médicaments et de dispositifs médicaux connaisse, d'ici 2026, une hausse de plus de 25 % », soulignant qu'une « augmentation de 39 % de la distribution de médicaments avait été enregistrée en 2024, ainsi qu'une hausse de 41 % des réceptions de médicaments et de dispositifs médicaux ».

### Clôture de l'initiative du CREA de distribution de fournitures scolaires aux familles nécessiteuses

L'initiative de distribution de fournitures scolaires aux élèves issus de familles défavorisées, lancée par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), a pris fin ce mardi à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, avec l'acheminement de la dernière cargaison de fournitures scolaires à destination de la wilaya d'Adrar par Air Algérie. Dans une déclaration à la presse, le président du CREA, Kamel Moula, a précisé que cette opération, qui a permis de distribuer d'importantes quantités de fournitures scolaires à plusieurs wilayas du pays, a été menée en partenariat avec la compagnie Air Algérie, laquelle a assuré le transport de ces aides en coordination avec les autorités locales. Ces aides comprennent l'ensemble des fournitures dont les élèves issus de familles nécessiteuses ont besoin pour suivre leur scolarité dans de bonnes conditions pour l'année 2025-2026, a-t-il ajouté.

## L'extension du port phosphatier d'Annaba,

### « un projet stratégique pour renforcer la compétitivité de l'économie nationale »

**A**bdelkader Djellaoui, ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, a affirmé hier à Annaba que l'extension du port phosphatier de cette ville représentait « un projet stratégique qui per-

mettra de renforcer les capacités nationales en matière d'exploitation et d'exportation, et d'accroître la compétitivité de l'économie nationale ». Le ministre a précisé, lors d'une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya

d'Annaba, que ce projet s'inscrivait dans le cadre du projet national de phosphate intégré, décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de valoriser et d'exploiter les réserves nationales de phosphate. Il a également souligné que

les hautes autorités du pays accordaient « une attention particulière » à ce projet vital, qui constituait « un maillon essentiel dans le processus de diversification de l'économie nationale et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures ».